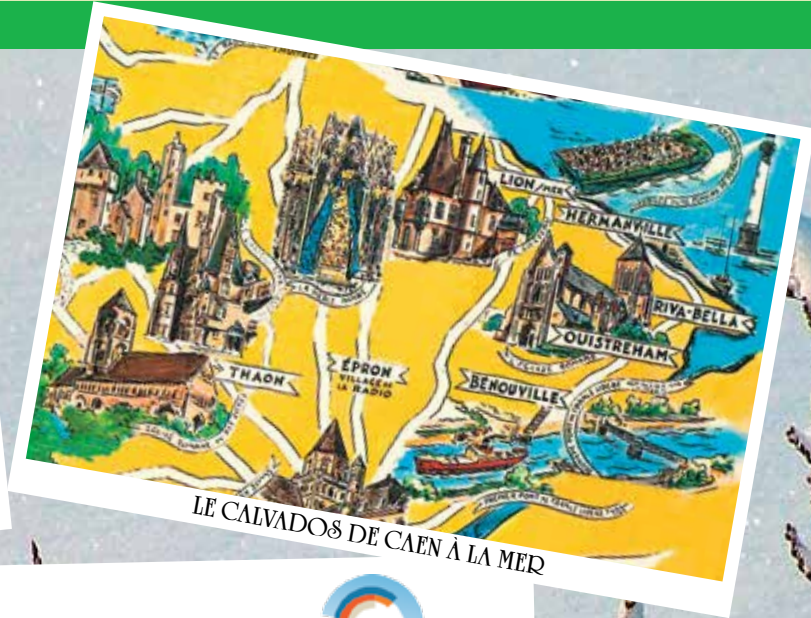
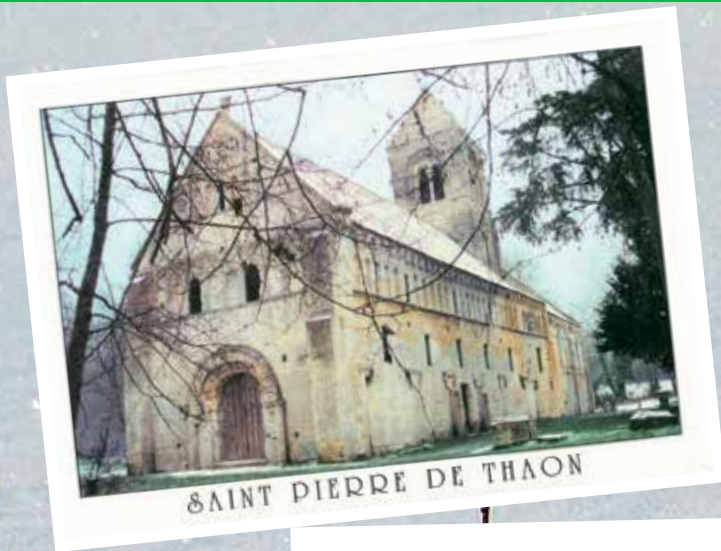
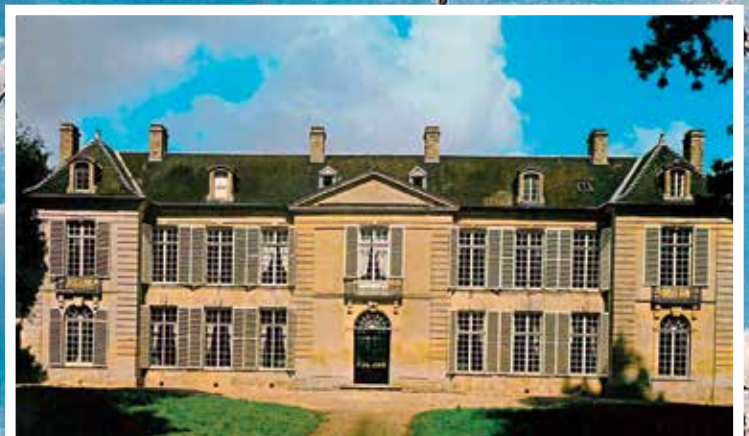


THAON

JANVIER 2017



Bonne année
2017



LE CHATEAU DE THAON

PRÉSENTATION 2017

MAIRIE DE THAON :

15 grande Rue - 14610 THAON
Tél. : 02.31.80.01.36
Fax : 02.31.08.29.39
Site internet : mairiethaon14.fr
Courriel : mairiethaon14@wanadoo.fr

Le secrétariat de mairie
est assuré par :

Mme Annie LACOUR
Mme Nadine LECHEVALIER

Piéton Municipal :

Mme Élisabeth LETESSIER

Ouverture au public le :

Lundi - mardi - vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 9h à 12h
Le jeudi de 17h00 à 18h30

(Juillet / août : fermé les mardis et jeudis)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

02 31 30 18 95
LE PERSONNEL DE L'AGENCE
Mme. Véronique BEAQUESNE
M. Dony VOISIN

Ouverture au public

du lundi au vendredi :
De 10h à 12h et de 16h à 19h
Le samedi : 9h30 à 12h30

PERMANENCE DU MAIRE :

Monsieur Richard MAURY
Le lundi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

Mme Anne-Marie BELIARDE,
chargée des affaires sociales, de la petite enfance,
enfance jeunesse, bibliothèque
Le jeudi de 17h30 à 18h30

M. Emmanuel GOSSIEUX,
chargé de l'urbanisme et des finances
Le mardi de 18h00 à 19h00

Mme Annie MICHEL,
chargée des sports- loisirs-culture et du personnel des écoles
Le vendredi de 17h00 à 18h00

M. Jean-Claude BAYEUX,
chargé des travaux et de l'environnement
Le mercredi de 10h30 à 11h30

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Mme Isabelle BONAMY,
chargée des affaires scolaires et enfance jeunesse
Sur rendez-vous
M. Jean-Pierre ISABEL,
chargé des bâtiments communaux.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

M. Claude PERONNE
M. André LETELLIER
M. Claude HAMEL
Mme Dominique JOCKUM
Mme Dorothee PITOIS
Mme Vanessa GUEGUEN
M. Guillaume CUBERO
Mme Janine KERSPERN

Changement d'Intercommunalité

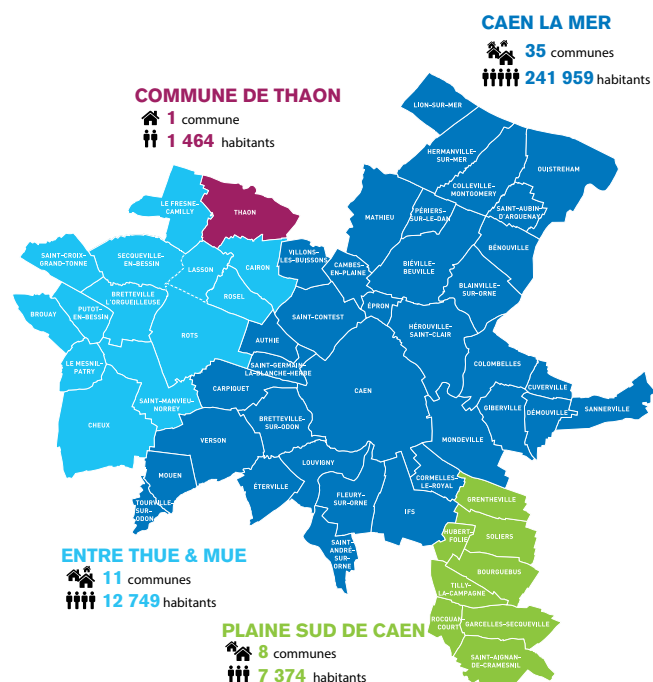
En décembre 2015, la commune de Thaon a écrit au Préfet pour obtenir une demande de délai supplémentaire afin d'étudier la possibilité de rejoindre la Communauté Urbaine de Caen la Mer le 1er janvier 2017. En effet, à cette date notre village aura des frontières communes avec Rots, Cairon et le Fresne-Camilly intégrées à Caen la Mer.

Le 21 janvier 2016 le conseil municipal décidait du changement d'intercommunalité et demandait à la CDCI de valider cette demande qui fut acceptée en mars 2016. A présent, la commune de Thaon fait partie de la nouvelle Communauté Urbaine de Caen la Mer, ce qui correspond au bassin de vie des Thaonnais. Une convention a été signée avec Orival pour assurer la continuité des services scolaires, APS, centre de loisirs, local jeunes du 1er janvier au 31 août 2017. La pérennité du RAM est active grâce à un accord avec la CDC, la Mutualité Française et la CAF.

Beaucoup de changements seront à prévoir tout au long de l'année 2017, mais déjà nous pouvons vous annoncer des transports moins chers et plus réguliers vers Caen.

INTERCOMMUNALITE CAENNAISE :

En 2017 la Communauté Urbaine regroupera
55 communes et rassemblera 268.000 habitants



Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Cette fois-ci, nous y sommes, nous rejoignons la Communauté Urbaine de Caen la Mer. Vous allez découvrir au fil des mois les avantages de l'association de 55 villes et villages regroupant une population de plus de 250.000 habitants.

Les transports publics seront plus nombreux et moins onéreux et Twisto mettra des navettes à votre disposition les vendredis et samedis à 22h30 et minuit 30.

Vous bénéficierez également de tarifs très avantageux sur tous les établissements publics gérés par Caen la Mer (conservatoire, etc.). De plus, malgré l'ampleur de cette nouvelle entité, nous sommes assurés de conserver notre « côté village » et, facteur primordial, la gestion de l'urbanisme jusqu'en 2020.

Du fait de notre départ de la CDC d'Orival, nous reprenons les compétences suivantes : scolaire, petite enfance, enfance jeunesse, animations, bibliothèque, culture et relations avec les associations. Isabelle Bonamy devient conseillère déléguée au 1^{er} janvier 2017 afin de nous apporter son aide dans les nouvelles compétences.

URBANISME

Nous allons réviser le plan local d'urbanisme et donner les grandes lignes de l'urbanisation future de notre village. Il nous faut penser à la construction d'une résidence de personnes âgées près de l'EPHAD et au contournement plus abouti du village emprunté par les engins agricoles. Les 2 nouveaux lotissements ont désormais un nom : « Les Parcs de Thaon » et « Les Jardins d'Eléazar » noms qui sont certainement familiers aux oreilles des Thaonnais.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Nous devons reprendre à notre compte le prêt contracté par la CDC d'Orival en 2010 pour la construction de notre restaurant scolaire. Nous essaierons de renégocier ce prêt qui est prévu pour s'achever en 2040. La gestion des écoles, des stades, de la bibliothèque, des bâtiments dédiés aux jeunes et à la culture nous revient également le 1^{er} janvier 2017.

Le bâtiment abritant l'Agence Postale Communale est désormais entièrement opérationnel, le salon de coiffure et la pizzeria font désormais partie de la vie quotidienne des habitants de Thaon et des environs proches, avec la pharmacie, le 8 A Huit et la boulangerie.

NOUVELLES ACQUISITIONS ET AMÉNAGEMENTS

Nous venons d'acquérir une bande de terrain de 210 m² le long du Chironne afin de faciliter le curage à cet endroit. Ce terrain se situe rue de Bombanville près du nouveau lotissement de 3 parcelles.

Une borne de rechargement pour véhicules électriques a été installée rue du Lavoir à quelques mètres des commerces. L'élargissement de la rue des Jardinets est maintenant terminé ; les camions de livraison et de ramassage d'ordures ménagères peuvent maintenant facilement l'emprunter. Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été installée à l'église du village.

VOIRIE & PARKING

La Communauté Urbaine de Caen la Mer a maintenant la compétence complète de toute la voirie, des espaces verts et des stades de la commune.

De nouvelles signalisations verront le jour et les « zones 30 » seront mieux délimitées. La mise en place des parkings Place de la Crie et rue du Lavoir, à côté des bornes de rechargement, est

programmée pour cette année. La première tranche des travaux d'aménagement de la rue du Fresne et de la Grande rue a débuté fin décembre. Rue du Château d'Eau, une nouvelle canalisation d'eau potable sera installée.

En ce qui concerne la déviation « engins agricoles », nous avons reçu l'arrêté de cessibilité de la Préfecture ; nous attendons cependant le délibéré du nouveau recours déposé devant le Tribunal Administratif avant de saisir le Juge de l'expropriation.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS DE 2016

Notre espace Michel Frérot est plus que jamais sollicité (expositions, conférences, ...). L'année 2016 fut riche en événements avec un public nombreux venu admirer et rendre hommage au travail des artistes et associations : exposition de torchons personnalisés, réalisations de plasticiens, de peintres, de sculpteurs et photographes, conférences et ateliers du CCAS, etc. Une exposition sur le Tour de France réalisée par Jean-Yves Grall et l'association Waldo-Thaon fut un succès.

L'ADTLB nous a permis d'assister à une excellente pièce de théâtre à la MTL et c'est à l'église que la chorale « Espace 14 » a pu donner toute sa pleine mesure le dimanche 6 novembre.

QUELQUES MANIFESTATIONS 2017

Le week-end des 4 & 5 mars 2017 sera mémorable avec une exposition présentée par 24 femmes artistes qui inviteront chacune, pour l'occasion, un homme artiste à participer et nous recevrons Malika, Présidente de la coopérative artistique « Talayte », partenaire au Maroc de l'association de Tourisme Solidaire ToSoCo. D'autres informations sont à suivre.

Le 4 mars 2017, « l'Association Solidarité Plus » organisera un défilé de mode dédié aux vêtements africains.

Notre agenda culturel n'est pas encore entièrement établi mais Patrick Duchesne, concepteur d'expositions, nous a promis des réalisations qui seront exposées en parallèle à Ouistreham et Caen. Retrouvant désormais la gestion de la bibliothèque, Coralie, notre nouvelle salariée, prépare déjà des animations pour les enfants où les contes seront privilégiés.

Nous continuons également notre collaboration avec l'ADTLB afin de bénéficier des pièces de théâtre qu'elle programme.

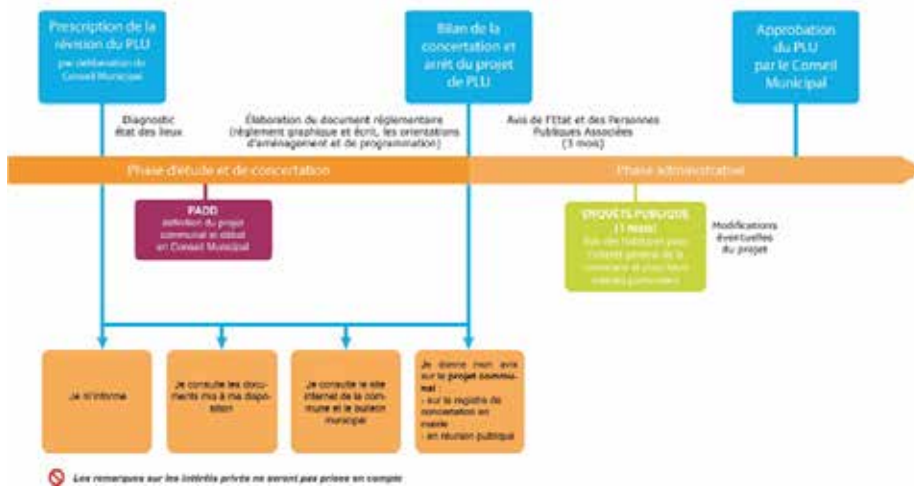
REMERCIEMENTS ET VŒUX

Je remercie les Thaonnais pour la confiance qu'ils m'ont accordée en acceptant le changement d'Intercommunalité. Je sais parfaitement que tous les élus et employés municipaux donneront le maximum d'eux-mêmes pour que ce changement se fasse de la façon la plus optimale et les en remercie chaleureusement. Merci également à toutes les personnes qui œuvrent au sein de la commune afin que la vie quotidienne de notre village soit la plus agréable possible.

*Le Maire,
les Adjoints et les Conseillers Municipaux
et les services de la Mairie
toujours à votre écoute souhaitent
à chacune et chacun d'entre vous,
une très belle et très heureuse année 2017.*

Richard MAURY

PLAN LOCAL D'URBANISME



Lors de sa séance du 24 novembre 2016, le conseil municipal a décidé de mettre en révision le plan local d'urbanisme (PLU).

Depuis 2010, le droit de l'urbanisme a connu des mutations importantes. Parmi les principales évolutions, la loi du 10 juillet 2010 (loi d'engagement national pour l'environnement) et la loi du 24 mars 2014 (loi pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové) ont complété et ajusté le code de l'urbanisme. A cela s'ajoute l'entrée prochaine de la commune au sein de l'Agglomération Caen la Mer. Il est donc nécessaire d'adapter l'ensemble des pièces du PLU pour tenir compte de ces évolutions législatives et territoriales majeures.

Les objectifs de la mise en révision sont les suivants :

- intégrer les évolutions législatives intervenues récemment et modifiant la portée et la composition du PLU,
- déclasser la zone 1AUE (zone d'urbanisation future à vocation économique), Caen la Mer étant compétent en matière de développement économique et ne souhaitant développer aucun projet sur ce secteur, et reclasser en conséquence le terrain en question en zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat,

- redéfinir les objectifs de développement démographique de la commune en cohérence avec la politique locale de l'habitat de Caen la Mer, en particulier avec son Programme Local d'Habitat,
- prendre en compte du projet d'agglomération de Caen la Mer et déclinaison des orientations transposables dans le futur document de la commune.

LES ELEMENTS IMPORTANTS DU FUTUR PLU Le projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) :

Le PLU ne fixe plus uniquement les modalités d'application des sols, il constitue un véritable projet de territoire, défini dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), pièce obligatoire du P.L.U..

Il doit définir les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour guider le développement de la commune dans les 10 années à venir.

Il est le pivot de l'ensemble du dossier et constitue le cadre de cohérence, le fil conducteur du zonage et du règlement. Il ne s'impose pas directement aux autorisations d'urbanisme.

Le P.A.D.D. constitue la colonne vertébrale du P.L.U.. A partir de ce document seront établis le zonage et le règlement. Ce document fera l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal et d'une concertation avec la population.

La concertation :

La concertation est un moyen d'informer la population tout au long de l'étude, de lui permettre de réagir au fur et à mesure que le projet prend forme. Elle concerne donc l'évolution générale de la commune et prend en compte uniquement l'intérêt public.

Elle porte sur le projet communal, projet de développement de la commune pour les 10 ans à venir, en termes de croissance, de développement économique, d'équipements, de déplacements, de préservation d'espaces naturels et agricoles,...

La concertation est différente de l'enquête publique :

- la concertation porte sur l'intérêt public
- l'enquête publique porte sur les intérêts privés

Les modalités de concertation définies par le conseil municipal qui permettront d'associer la population à la révision du PLU sont les suivantes :

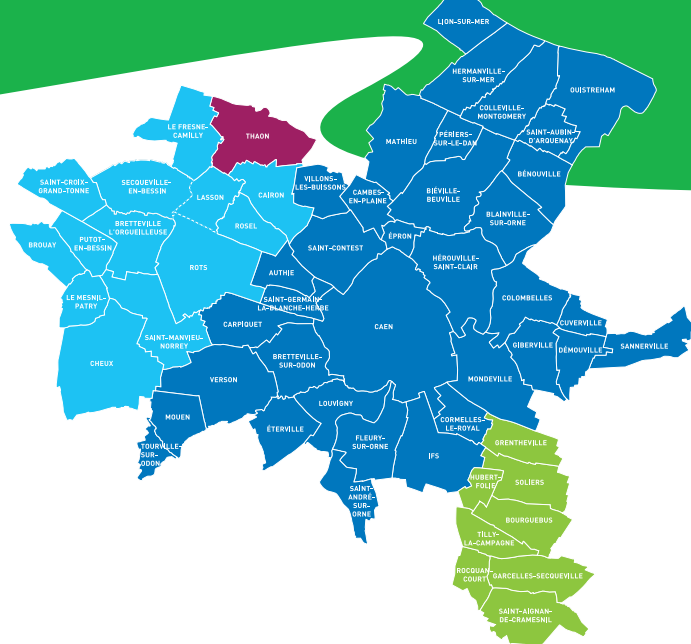
- articles dans le bulletin municipal
- réunion publique avec la population
- dossier disponible en mairie
- mise à disposition du public d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée tout au long de la procédure, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture
- possibilité d'écrire au maire
- tenue de permanences en mairie par M. le Maire, l'adjoint délégué à l'urbanisme ou des techniciens dans la période de un mois précédent « l'arrêt du projet de PLU » par le conseil municipal

La concertation a lieu pendant toute la durée des études et ce jusqu'à l'arrêt du projet de P.L.U. en Conseil Municipal.

Un bilan de cette concertation sera réalisé avant l'arrêt du projet par le Conseil Municipal.

Aussi, n'hésitez pas à faire part de vos remarques sur l'évolution de la commune ; un registre est à votre disposition en Mairie. Le registre sera accompagné de certains documents (Porter-à-Connaissance de l'Etat, diagnostic territorial et paysager, projet communal) au fur et à mesure de l'avancement de la procédure.

◁ NOUVEAU LOGO !
C'est le logo de la future
Communauté urbaine Caen la mer
arrêté par les élus réunis en séminaire
le 28 septembre dernier.



IDENTITÉ ▷ Communauté urbaine

La Communauté urbaine est un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) regroupant d'un seul tenant plusieurs communes et sans enclave qui forment un ensemble de **plus de 250 000 habitants** et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité, pour élaborer et conduire un **projet commun** de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

La création de la Communauté urbaine résultera d'une **fusion transformation** de la Communauté d'agglomération Caen la mer et des Communautés de communes Entre Thue et Mue et Plaine Sud de Caen, et simultanément d'une **extension de périmètre** à la commune de Thaon.

LA COMPÉTENCE VOIRIE

La future Communauté urbaine (CU) assurera, dans le cadre du bloc de compétences «aménagement de l'espace communautaire», la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, la signalisation routière, la réalisation et la gestion des parcs et aires de stationnement et l'élaboration des plans de déplacements urbains.

Ce transfert comprendra la voirie et ses dépendances et l'exercice des missions liées à son entretien : espaces verts sur voirie, mobiliers urbains, propreté, entretien de l'ensemble des autres espaces verts (sauf exceptions ponctuelles).

Le stationnement sur voirie (soumis au pouvoir de police du maire) restera compétence communale. Il en sera de même pour l'éclairage public, sauf sur les territoires actuels d'Entre Thue et Mue, Plaine Sud de Caen, Tourville sur Odon et Verson, pour lesquels l'approche communautaire sera préservée.

Proximité et réactivité au cœur de l'organisation

Côté organisation, les élus souhaitent préserver la proximité et la réactivité indispensables à l'exercice de cette compétence. C'est pourquoi, au 1er janvier 2017, ce seront les mêmes services et les mêmes agents qui assureront les mêmes missions, qu'elles soient communautaires ou municipales.

Les communes qui le souhaitent pourront être organisées en secteurs géographiques : c'est ainsi que les communautés de communes «Plaine Sud de Caen» et «Entre Thue et Mue» pourraient constituer deux premiers secteurs.

Concrètement, pour les agents qui partagent leur activité entre la commune et l'intercommunalité, deux modes de gestion du personnel seront mis en oeuvre en fonction des situations :

- un protocole de gestion avec les communes pour certaines missions communautaires,
- une convention de mise à disposition des services communautaires pour l'exercice de certaines missions communales.



En Communauté urbaine, la compétence voirie s'exerce sur les voies communales, et sur les trottoirs adjacents aux voies départementales et nationales.

La compétence voirie se compose de trois volets :

La création implique par exemple l'acquisition de terrains pour construire une voie nouvelle dans le respect des documents de planification applicables sur la commune.

L'aménagement permet de prendre toute décision liée à l'élargissement, au redressement ou à l'établissement d'un plan d'alignement de la voirie.

L'entretien comprend l'ensemble des travaux nécessaires au maintien en bon état des voies.

Les dépendances sont les éléments nécessaires à la conservation et à l'exploitation de la route ainsi qu'à la sécurité des usagers.

On y retrouve les sous-sols, talus, accotements, murs de soutènement, clôtures et murets construits sur le domaine public, trottoirs, égouts, bornes et panneaux de signalisation, terre-pleins centraux, ronds-points, bacs à fleurs situés au cœur d'un carrefour, parcs publics de stationnement situés sur et sous la voie publique, ouvrages d'art (ponts, tunnels, ...).

Les principales COMPÉTENCES de la future CU

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Voirie et entretien des espaces verts
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Opérations d'aménagement communautaires
- Constitution de réserves foncières



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Zones d'activités
- Actions de développement économique
- Soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur



ANIMATION DU TERRITOIRE

- Promotion touristique et office de tourisme
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire



SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Eau et assainissement
- Énergies, réseaux de chaleur
- Concession des réseaux de gaz et électricité
- Cimetières et crématoriums (créations/extensions uniquement)
- Collecte et gestion des déchets ménagers
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique



DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

- Plan de déplacements urbains
- Transports en commun
- Mobilités douces



HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Programme local de l'habitat
- Amélioration de l'habitat
- Accueil des gens du voyage
- Dispositifs de développement urbain



2017. Le Thaon des travaux

Jean-Claude BAYEUX, Maire Adjoint chargé des travaux



AMENAGEMENT DE PARKING

- Rue de Barbières, les travaux du parking des commerces étant achevés, nous l'avons embelli d'une petite haie d'arbustes variés en bordure de voirie.

Dans la rue des Jardinets des plantes rampantes ont été plantées pour retenir la terre du talus.

- Le petit parking rue des jardinets acquis l'année dernière a également été remis en état, ainsi que les murs qui l'entourent.

- Le parking rue de l'Ormelet avec ses 427m² de surface connaît un grand succès, cet espace peut accueillir 15 véhicules.

Au démontage (pierre par pierre) de la grange qui était construite sur ce terrain, nous avons eu la surprise de découvrir sous les fondations, une voûte ; ce qui laisse à penser qu'autrefois il devait y avoir une cave souterraine.

Comme vous vous en êtes rendu compte, cette voûte a été reconstruite. Un espace floral y sera aménagé prochainement.

Sur une des pierres du faîtage de cette grange est inscrit : ANNO MDCCCLX (année 1860).

CONSTRUCTION D'UN MUR

Le virage très serré et très étroit se situant rue des Jardinets empêchait certains véhicules de l'emprunter, notamment le ca-

mion des ordures ménagères. Le mur de ce virage a été démonté et reconstruit environ de deux mètres en retrait, ce qui permet maintenant au camion de récupérer les poubelles des riverains sans problème.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ECOLES

Comme chaque année, pendant les grandes vacances, nos employés ont procédé au grand nettoyage des classes.



Quelques coups de pinceaux ont été nécessaires pour rénover un panneau de mur dans la salle polyvalente. Dans la cour maternelle, le bac à sable a été refait et une bâche le recouvre afin d'empêcher les animaux d'y pénétrer.

ACHAT DE MATERIEL

Après sept saisons de bons et loyaux services, le tracteur tondeuse a rendu l'âme. Nous l'avons remplacé par un véhicule neuf. Sachez que la surface de gazon à tondre avoisine les 56.000m².

ENTRETIEN DES HAIES

Durant toute une journée, nos agents communaux ont élagué les branches d'arbres et de haies qui dépassaient sur les voiries de la commune à l'aide de la scie de la CDC d'Orival.

Les services de la voirie et de l'embellissement de notre commune, les employés et moi-même, vous souhaitons une très bonne année 2017.



2017. Patrimoine communal

Jean-Pierre ISABEL, Conseiller municipal délégué, chargé des Bâtiments Communaux

EGLISE DE THAON

Afin de faciliter l'accès à l'église aux personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès a été installée.



MAISON DU TEMPS-LIBRE

La maison du Temps-libre a été dotée d'un ensemble de comptoir, d'étagères et d'un évier en inox.

La porte d'entrée est maintenant remplacée.

LOCAL JEUNES – ÉCOLE PRIMAIRE

Un escalier en bois a été posé pour pouvoir utiliser l'étage à des fins de stockage.

L'école primaire est aussi dotée de quatre nouvelles portes.



Finances 2015

Emmanuel GOSSIEAUX, Maire Adjoint, chargé de l'Urbanisme et des Finances.

LA COMMUNE N'A PAS AUGMENTÉ SES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 2005.

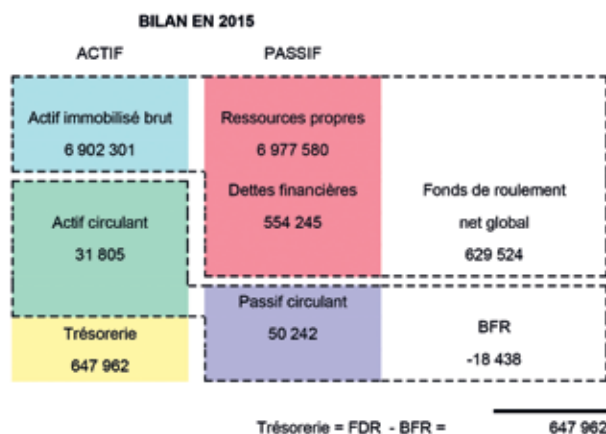
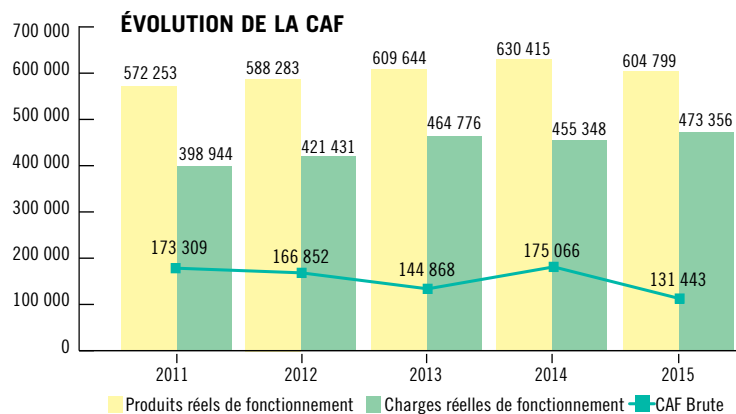
La Capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

BILAN 2015

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant)
2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

La trésorerie 2015 se situe à un niveau de 647 962 €.



Centre Communal d'Action Sociale

Anne-Marie BELIARDE, Maire-adjoint, vice Présidente du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Composition de la Commission exécutive

Président : Richard MAURY, Maire

Vice Présidente :

Anne-Marie BELIARDE, Maire adjoint

Membres élus de la Commission :

Jean-Claude BAYEUX

Isabelle BONAMY

Vanessa GUEGUEN

Claude HAMEL

Janine KERSPERN

Membres désignés par le Maire :

Nadine JEHANNE

Jacqueline LEBOISNE

Chantal PRENELLE

Lysiane ROUSSEL

Salariée à temps partiel :

Véronique BEAUQUESNE

Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission sont inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune complétée de dons, legs et revenus divers.

Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela est nécessaire.

Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions qui sont prises, le sont dans la plus totale discrétion, et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées, ponctuellement ou durablement, à des difficultés.

ACTIVITES DE LA COMMISSION

AIDES FINANCIERES ACCORDEES PAR LE CCAS

En 2016 les demandes d'aides, prêts ou dons, ont été légèrement plus nombreuses.

Bons de chauffage :

Au mois de Novembre dernier, des demandes d'octroi de bons de chauffage ont été déposées. La Commission a étudié chaque dossier.

Tickets Loisirs :

A la demande de l'Association « Le Temps des Loisirs », et après examen des critères d'attribution, une aide financière est versée pour favoriser la pratique des activités proposées par cette association.

BAFA :

Sur justificatifs et sans conditions d'âge et de revenu, une aide financière de 100 € est versée pour favoriser la préparation et l'obtention du BAFA.

Présence Verte (Téléassistance) :

Sous condition de ressources, une contribution de 15 € est apportée au coût mensuel de l'abonnement.

CONSTITUTION DE DOSSIERS

Le CCAS peut apporter son aide à la constitution de certains dossiers administratifs :

- Maintien à domicile
- ADPA (Aide départementale Personnes âgées)
- Aide sociale (aides à domicile, entrée en établissement, transport)
- Obligation alimentaire
- RSA (Revenu de Solidarité Active)
- Titres de transports bus verts au profit des demandeurs d'emploi ; cet avantage est susceptible d'évoluer dans un proche avenir du fait du rattachement de notre Commune à la Communauté Urbaine de Caen la Mer Normandie.

SALON DES COLLECTIONNEURS



Le 14 février 2016, à la Maison du Temps Libre, les exposants ont, comme de coutume, répondu favorablement à notre invitation. Cette manifestation a permis de dégager un bénéfice de près de 500 € qui vient alimenter le budget du CCAS.

Cette journée est l'occasion de rencontrer des Collectionneurs se passionnant pour des objets dans des domaines très divers.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite le dimanche 19 février 2017 pour une nouvelle édition du Salon des Collectionneurs.

SEMAINE BLEUE

Le 6 octobre 2016, pour la seconde fois, un forum s'est tenu à la Maison du Temps Libre. Cette manifestation, ouverte à tous, a permis aux visiteurs de s'informer et, dans certains cas, d'obtenir des réponses à propos des problèmes liés à l'avancée en âge et au handicap.



REPAS DES AINES

Le 15 octobre 2016 à 12 h, 125 convives se sont retrouvés à la Maison du Temps Libre pour partager un déjeuner préparé par le Traiteur « Le Prélude ».

L'animation était assurée par Priscilla et André.

Comme de coutume nos Doyens ont été mis à l'honneur avant le déjeuner en se voyant remettre de jolis bouquets.

Les invités sont repartis avec la décoration florale disposée devant chaque couvert.



BANQUE ALIMENTAIRE

Comme tous les ans le CCAS a assuré une permanence à la Mairie le samedi 26 novembre 2016 pour recueillir les denrées et les produits d'hygiène. Votre générosité, dans un contexte économique de plus en plus difficile, a été particulièrement appréciée.



Sortie familles : découverte des marais de Carentan



FETE DE NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le 18 décembre 2016, les enfants ont pu découvrir le spectacle de marionnettes « Loup y es-tu ? » mis en scène par la Compagnie « La Cave à Danses ».



A l'issue du spectacle, les enfants ont accueilli le Père Noël qui leur a distribué des sachets de friandises. L'après-midi s'est terminé pour les petits et les grands, autour du verre de l'amitié.

COLIS DE NOËL AUX PERSONNES DE PLUS DE 80 ANS N'AYANT PU PARTICIPER AU REPAS ANNUEL

14 personnes seules et 5 couples nous ont accueillis pour la remise d'un « colis de Noël ». Ces rencontres sont toujours chaleureuses ; elles sont l'occasion d'échanges amicaux favorisant l'écoute de certains besoins, et de rappeler les divers aspects du rôle d'aide et de conseil de notre Commission.



Moment de convivialité partagé avec Juliette

SORTIE FAMILLES

Nous souhaitons développer des actions intergénérationnelles. Une sortie à la découverte des marais de Carentan nous a permis de rassembler enfants, parents, grands-parents et petits-enfants.

NOUVELLES ACTIONS DU CCAS EN 2016

PREVENTION ROUTIERE

Une révision du Code de la Route a été proposée le 20 octobre 2016 par la Prévention Routière : cette manifestation a réuni une cinquantaine de personnes qui ont pris conscience de l'utilité d'une telle initiative.

ATELIERS CREATIFS

Au cours de l'année des ateliers créatifs sont proposés par le CCAS, animés par Véronique BEAUQUESNE. (Bijoux, Art floral, Carterie ...)
L'organisation de ces ateliers fait l'objet d'un calendrier trimestriel distribué dans les boîtes à lettres.

PORTAGE DE LIVRES ET REVUES A DOMICILE



Madame Laplace une habituée du service de portage de livres : « C'est bien agréable que les livres arrivent et repartent tous seuls »

Ce service, gratuit, est proposé mensuellement depuis le mois de Juin 2016 aux personnes de plus de 75 ans ainsi qu'à celles qui rencontrent des difficultés à se déplacer.

Les personnes intéressées peuvent téléphoner au CCAS (Mairie) au 02.31.80.01.36.

Nos Partenariats

Présence Verte (Téléassistance)

Nous rappelons qu'une convention a été signée entre le CCAS et Présence Verte permettant de bénéficier de tarifs préférentiels :

- Gratuité pour l'installation
- 24,90 € (au lieu de 30,90 €) pour l'abonnement mensuel
- Pour tous renseignements, s'adresser au CCAS (Mairie) ou à Présence Verte (02.31.25.39.10).

SIEL BLEU (SPORT, INITIATIVE, LOISIRS)

Cette activité regroupe cette année quinze participantes dynamiques tous les mardis de 11 h. à 12 h. à la Maison du Temps Libre pour l'atelier « Equilibre, prévention des chutes ».

Tarif : 50 € pour un cycle de 30 séances. Il est possible à tout moment de participer à une séance de découverte.



Enfin, n'hésitez pas à contacter notre Commission dès que vous êtes confronté à une difficulté financière ou de toute autre nature. En effet, il est toujours préférable d'anticiper.

**Les Membres du CCAS
vous souhaitent
UNE BELLE ANNÉE 2017,
qu'elle vous apporte
toutes les joies
que vous en attendez !**

L'école à Thaon

Directrice du Groupe scolaire (primaire et maternelle) : Madame Karine CHEZE



L'école compte 120 élèves répartis en 5 classes :

- TPS-PS-MS avec Madame JANIN, aidée par Madame ARBEY
- MS-GS avec Mesdames LHERMINIER et WATEL (le jeudi) aidées par Madame NORIS
- CP-CE1 avec Madame HARDEL
- CE1-CE2 avec Madame GRAND-GUILLOT
- CM1-CM2 avec Mesdames CHEZE et MARETTE (le lundi).

Le projet de l'année porte sur les contes traditionnels, projet adopté par les APS également. L'école compte renouveler sa « semaine des arts » avec un nouvel intervenant-artiste, c'est la sculpture qui sera mise à l'honneur. D'autres projets seront menés dans chacune des classes : « école et cinéma », « les Incorruptibles », pour n'en citer que quelques-uns.

La fête de l'école est d'ores et déjà inscrite au calendrier : le samedi 20 mai 2017. Cette manifestation, organisée par l'APE LA MARELLE, permet à tous de partager un moment agréable en fin d'année.

Une journée « portes ouvertes » permettra aux nouveaux parents de rencontrer tous les membres de la communauté éducative : le samedi 10 juin 2017 de 10H00 à 12H00.

A.P.E. LA MARELLE *Aline CREVON, présidente*



L'association des parents d'élèves l'APE la Marelle a été fondée dans le but d'aider financièrement l'école Yvonne Guégan dans ses projets pédagogiques. Cela peut correspondre aussi bien à l'achat de matériel ou de jeux que de sponsoriser certaines sorties scolaires. C'est une association composée de bénévoles

et dont l'adhésion est gratuite. Elle organise des manifestations où les enfants peuvent s'amuser comme lors d'« Halloween » ou encore des événements où les parents peuvent mêler l'utile à l'agréable comme pendant le marché de Noël durant lequel nous vendons des sapins. Il est important de préciser que la participa-

tion des parents est indispensable à la pérennité de cette association. C'est pourquoi, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident chacune à leur façon lors de nos manifestations.

L'actuelle présidente Aline CREVON et son équipe se font un point d'honneur à ce que tout le monde soit le bienvenu. L'ambiance est détendue et chaleureuse, toutes les idées sont bonnes à prendre ! Alors si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez plus !

Programme de l'année 2016/2017 :
4 décembre 2016 : marché de Noël
5 février 2017 : carnaval des enfants
26 mars 2017 : loto
17 avril 2017 : chasse aux œufs
27 mai 2017 : kermesse des enfants

Venez nombreux, plus on est fous, plus nos petits loulous rient !

Contact : apelamarellethaon@gmail.com
Mme Aline CREVON : 06.65.93.95.38

Club du Thaon libre

Christiane LAVILLE, présidente



Voyage au Portugal



Ernest et Jeannine : 60 ans de mariage

En 2016, nous comptons 97 adhérents mais nous déplorons plusieurs décès tout au long de cette année :

En janvier, le décès de Mr Guy LEBOISNE

En mai, celui de Mr Georges TANQUEREL.

En juin, celui de Mr Georges LESAUNIER

En septembre, le mari de Michèle LEBOURGEOIS,

En octobre, le décès de Mr Ernest THOMASSE et 10 jours après celui de Mr Guy ENAULT.

Toute notre sympathie aux familles de ces 6 personnes décédées.

Grâce à nos bénévoles, de nombreuses manifestations sont proposées tout au long de l'année :

JANVIER :

- Galette des rois avec l'UNC

FÉVRIER :

- Cinéma : 24 personnes se rendent à Douvres La Délivrande voir «Chocolat»
- Loto : 120 joueurs essaient de gagner linge, écran plat, tablette avec étui, appareil-photo, smart box, perceuse, etc....

MARS :

- Assemblée générale : 82 participants au repas gratuit.
- Cinéma : 32 personnes se déplacent à Douvres voir « La Vache »

AVRIL :

- Barbecue : 68 participants
- Cinéma : 22 personnes se rendent à Douvres voir « Rosalie Blum »

JUIN :

- Buffet froid
- Foire aux greniers avec l'UNC : 590 mètres de déballage vendus aux exposants

JUILLET / AOÛT :

- Vacances

SEPTEMBRE :

- Visite du chemin de fer miniature à Clécy : 22 adhérents du club et 15 du club de l'amitié de Fontaine Henry participent à cet après-midi
- Repas de rentrée : Ernest et Jeannine THOMASSE nous offrent le Crémant pour leur 60 ans de mariage et après le repas le groupe « Cœur de femmes » nous propose un récital comique, apprécié de tout le monde.

- Journée publicitaire RS distribution organisée par l'UNC

- Circuit au Portugal : de Lisbonne à Porto 45 voyageurs se promènent pendant 8 jours avec bonne humeur et soleil

OCTOBRE

- Plat unique : 72 personnes sont au rendez-vous pour une choucroute.

NOVEMBRE :

- Beaujolais nouveau

DÉCEMBRE :

- Déjeuner-spectacle de Noël à Condé sur Vire
- Repas de Noël

De plus, chaque jeudi, à la Maison du Temps Libre, un après-midi jeux (cartes, triomino, dominos, scrabble, etc...) est organisé ou une marche pour ceux qui le veulent.

Un goûter est servi vers 16h00.

A 16h30, Mr Houel nous invite à une séance de relaxation d'une heure.

*Nous vous souhaitons,
ainsi qu'à votre famille,
de bonnes fêtes de fin d'année.*

*Nous vous adressons
nos meilleurs vœux pour 2017*



«Cœur de femmes» - Récital comique

Bibliothèque municipale de Thaon

ru de la Forge



Coralie remplace Soazik à la bibliothèque

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi 16h30 - 18h30

Mercredi 10h30 - 12h15

15h00 - 18h15

Dimanche 17h00 - 18h00 (sauf pendant les vacances scolaires).

La bibliothèque de Thaon met à votre disposition plus de 4000 titres (romans, documentaires, albums, BD). Dont :

- 500 nouveaux titres empruntés tous les 6 mois au département
- 180 nouvelles acquisitions par an.
- 14 abonnements adultes et jeunesse dont 2 nouveautés : Notre Temps et 60 Millions de consommateurs.
- La Boîte Numérique vous offre un accès gratuit à des films (5 films, séries ou documentaires par an), de l'autoformation

(informatique, soutien scolaire, langues étrangères), de la presse magazine (+ de 200 magazines en ligne)

- **Nouveau** : un choix de livres numériques récents (à ce jour : 50 titres)
- **Nouveau** : Une liseuse peut vous être prêtée (durée limitée à 3 semaines)

DES RENCONTRES ET DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE :

• Le Club de lecture «LIRE A THAON»

Vous aimez parler d'un livre !!! ou seulement écouter les autres en parler !!!

Venez rejoindre le club LIRE A THAON 1 fois par trimestre (informations à la bibliothèque).

• Les Bébés lecteurs

Chaque dernier mardi du mois (hors vacances scolaires), rendez-vous à 8h45 avec vos enfants de 0 à 3 ans, pour les premiers contacts avec le livre, des histoires, des chansons.

Les ateliers autour du livre pour les enfants à chaque vacances scolaires

On bricole, on crée, on raconte, on écoute, on rêve.....

Le portage de livres à domicile pour les personnes de plus de 75 ans.

Chaque 1er mercredi du mois, Véronique et ses amies bénévoles peuvent venir à votre domicile vous proposer un choix de romans, de documentaires, de revues suivant vos préférences.

Inscription à la bibliothèque au 02 31 08 16 35 ou à la mairie au 02 31 80 01 36



Le petit mot de Soazik

Je souhaite la bienvenue à Coralie Di Mano qui, dès à présent, vous accueille à la bibliothèque avec son sourire et sa douceur.

Pendant 6 ans, j'ai moi-même été très heureuse dans cette bibliothèque, à vous côtoyer, à travailler avec l'équipe très impliquée des bénévoles, toujours soutenue par la municipalité.

C'est une grande chance d'avoir dans sa commune une aussi jolie bibliothèque, vivante et pleine de richesses.

*Je vous souhaite qu'elle vive longtemps.
A bientôt, Soazik.*

Le Karaté Club Thaon : pour le corps et l'esprit

S. Flament, président du Karaté Club Thaon.



Le karaté à Thaon cultive les traditions de cet art martial : respect de soi de l'autre, humilité, travail du corps et de l'esprit... Ces valeurs concernent enfants et adultes, hommes et femmes, c'est ce qui explique que le karaté est pratiqué par tous et peut être débuté à tout âge. Preuve en est :

les groupes enfants et adultes sont équilibrés entre karatékas féminines et masculins et comportent des pratiquants de tout niveau, avec des débutants chez les enfants mais aussi dans le cours adultes. C'est un aspect motivant pour les moins expérimentés et une motivation également pour les plus gradés

qui tiennent du coup à élever leur niveau, tout ceci dans une ambiance conviviale.

Cette année, deux représentantes du groupe adultes se préparent pour se présenter à l'examen officiel de ceinture noire, organisé au niveau régional par la fédération de karaté, fruit de plusieurs années d'entraînement au sein du club.

Comme chaque année, une démonstration de karaté est organisée à la Maison du Temps Libre de Thaon. Cette démonstration, ouverte à tous, aura lieu le samedi 28 janvier 2017 à 15H (durée 45 mn environ). Elle sera l'occasion de découvrir les multiples facettes de cet art martial : du travail technique (Kihon), au combat (kumité) en passant bien sûr par les katas toujours très spectaculaires. Venez avec parents et amis. Cette démonstration se conclura par un goûter convivial.

Union Nationale des Combattants

Section de Thaon, Claude Salent, président



Pour 2016 notre section compte 65 adhérents (10 A.C. 1 OPEX. 4 veuves d'A.C. 13 soldats de France 37 membres sympathisants). Ce nombre d'adhérents est, pour cette année, en diminution (-7) mais la relève tarde à nous rejoindre et il serait dommage que notre association disparaisse. Tous ceux, jeunes et anciens, qui veulent nous aider dans notre devoir de mémoire seront les bienvenus.

A cette baisse d'effectif de cette année il nous faut ajouter les décès de nos camarades Guy LEBOISNE, Guy HENAULT, Marcel LEBRUN et Georges TANQUEREL. Nous renouvelons aux familles notre profonde sympathie et nos sincères condoléances. Depuis le dernier bulletin diverses manifestations ont été organisées :

11 novembre 2015 : 97^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Après la cérémonie au monument aux morts et le vin d'honneur, direction Saint Gatien des Bois avec transport en Autocar. Au restaurant Le Clos un excellent repas a été servi aux 45 convives présents. Après une promenade sur les planches de DEAUVILLE, retour vers THAON où nous attendait un apéritif pour clore cette magnifique journée.

5 décembre 2015 : Cérémonie en l'honneur de nos camarades tombés en A.F.N.

14 janvier 2016 : Avec le club de THAON LIBRE, galette des rois offerte aux 102 personnes présentes. Galette copieuse et ambiance sympathique.

12 février 2016 : Assemblée Générale de notre section. Après le mot de notre Président, celui de monsieur le Maire et l'adoption du rapport moral et financier, il a été procédé aux élections. Mme Noëlle BAYEUX remplace Mr Guy LEBOISNE récemment décédé. Tous les autres membres du Conseil d'Administration ont été reconduits dans leurs fonctions. Un vin d'honneur a clos cette assemblée.

2 avril 2016 : 37 personnes pour la journée à PACY sur EURE. Journée intéressante et

copieux repas au restaurant mais temps maussade et pluvieux sur le retour.

8 mai 2016 : Commémoration de 39/45 suivie d'un repas à l'Auberge de la Mue. 36 convives présents.

8 juin 2016 : Cérémonie en souvenir du débarquement allié au monument Canadien du « Fort Garry Horse »

19 juin 2016 : Foire aux greniers avec le CTL. 130 exposants sur 530 mètres linéaires. Résultat financier correct.

Notre formule sans repas (simplement petite restauration) a confirmé le résultat obtenu l'année dernière.

12 septembre 2016 : Repas publicitaire (entièrement gratuit) avec 35 personnes, qui ont tous reçu un petit cadeau.

23 octobre 2016 : LOTO avec 160 participants. Très bon résultat financier. Journée agréable pour tous.

11 novembre 2016 : 98^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Après la cérémonie au Monument aux Morts avec la participation des enfants de l'école, départ en autocar en direction de l'auberge du Pont du Coudray où 44 personnes ont dégusté un excellent repas. Au retour un apéritif a été servi aux participants.

CALENDRIER 2017 :

12 janvier : Galette des rois avec le CTL

10 février : Assemblée Générale

8 mai : Commémoration et repas

11 juin : Foire aux greniers avec le CTL

15 octobre : Loto

11 novembre : Commémoration et repas
Voyage(s), sortie(s) et autres manifestations diverses : date et durée à déterminer

Contact et renseignements :

**Claude SALENT, 5 place des pins,
14610 THAON, tel : 02 31 80 04 18
E-mail : uncthaon@sfr.fr ou
salent.claude@neuf.fr**

AVIS IMPORTANT

De nombreux cambriolages ont eu lieu l'an dernier dans le Bessin et notre Commune n'a malheureusement pas été épargnée.

CONSEIL DE LA GENDARMERIE :

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable (éventuellement une alarme).
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence (salle de bains, coiffeuse, table de toilette).
- Signalez tous faits suspects en prévenant immédiatement les forces de l'ordre.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23

AUTRE DANGER



Le Thaon des Loisirs

Didier CHANU, Président



Assemblée générale

Après la tenue de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2016, notre association aborde cette nouvelle saison avec confiance, malgré les nouvelles charges sociales, consécutives à l'application de la Convention Collective de l'Animation. La sortie de la Communauté de communes d'ORIVAL pour le rattachement de la commune à CAEN LA MER a été évoquée à cette rencontre annuelle et inquiète une partie des présents quant à la pérennité de l'aide attribuée annuellement pour notre fonctionnement. En effet, l'attribution des subventions aux associations est de la compétence des communes dans la Communauté Urbaine... Donc de la commune de THAON à partir de 2017 !

Pour 2016/2017, le Thaon des Loisirs propose 17 activités, animées par 11 professeurs (87 h 30 hebdomadaires de cours soit 2.5 emplois équivalents à temps complet). Avec plus de 420 inscrits, l'association essaie de répondre au mieux aux attentes des habitants de THAON et des environs (dont plus de 50 % proviennent de 40 communes).

Les adhérents souhaitent l'équilibre financier mais désirent toujours que l'association reste accessible au plus grand nombre, tant par sa proximité que par le coût de ses activités. Tout comme doivent être sauvegardés sa dimension et son rôle d'animation et de contribution à la cohésion sociale, importante en milieu rural péri-urbain : c'est une réelle responsabilité, confirmée depuis plusieurs années ! C'est pourquoi, elle continue de faire bénéficier du « ticket-loisirs », en partenariat avec le C.C.A.S. de THAON, les familles les plus démunies.

L'exercice 2015/2016, tant sur les activités que sur la trésorerie, a été approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

En participant aux différentes manifestations que l'association vous propose, c'est la meilleure façon de la soutenir. Ainsi :

- **Le samedi 25 mars 2017 :**
Soirée CÉNOLOGIE à la M.T.L. de THAON,
- **Le dimanche 2 avril 2017 :**



Les Fous Chant'Thaon

- **LOTO** à la M.T.L. de THAON,
 - **WE du 27 au 28 mai 2017 :**
Participation aux Jardifoliz à COUR-SEULLES/MER (Big-band & Chorale),
 - **Le samedi 17 et dimanche 18 juin 2017 :**
Galas de DANSE au Centre d'Animations de ROTS,
 - **WE du 23 au 25 juin 2017 :**
Représentations des Ateliers THEATRE à la M.T.L. de THAON,
 - **Le samedi 1er juillet 2017 :**
Spectacle de GUITARE au Centre d'Animations de ROTS.
- L'association est animée par des membres bénévoles du Bureau :
- Didier CHANU, Président
Chantal CATHERINE, Vice-présidente
Jean-Jacques ARBEY, Vice-président
Nathalie CALONE, Trésorière
Cyril MALVACHE, Trésorier adjoint
Damien TROUILLET, Secrétaire
Eric LAUNAY, Responsable technique et logistique.
- Le bureau a accueilli Philippe VERROLES

comme nouveau membre. Ces derniers s'appuient sur la contribution précieuse des responsables d'activité et sur l'aide ponctuelle d'autres bénévoles, permettant d'organiser et de réussir les manifestations tout au long de l'année.

Nous les remercions pour leur implication ... et comptons toujours sur eux pour les programmations à venir !

Ainsi, grâce à ses activités et les initiatives prises, l'Association LE THAON DES LOISIRS espère offrir bien-être, détente à ses adhérents et par là, permettre à toutes et à tous de se sentir bien à THAON !

Les membres du bureau et tous les bénévoles qui les entourent vous souhaitent une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2017

Siège de l'association :
Mairie – 15, Grande Rue 14610 THAON
Contact : lethaondesloisirs@gmail.com
Site de l'association :
<http://lethaondesloisirs.e-monsite.com>



L'atelier danse

Comité de jumelage - Thaon-Long-Wittenham

Bruno AUCHER, président



L'Assemblée Générale de début d'année 2016 a permis de reconduire 3 membres du bureau sortants :

Président : Bruno AUCHER

Vice-président : Laurent ENOUF

Trésorier : Daniel HOUEL

Lors de cette Assemblée, Françoise GENISSEL a été nommée Secrétaire en rem-

placement d'Alain DUCLOS.

Nous souhaitons la bienvenue à Françoise mais aussi remercions vivement le Secrétaire sortant d'avoir occupé ce poste depuis la création du Comité et d'avoir beaucoup œuvré pour celui-ci. Alain qui a souhaité passer la main sera toujours le bienvenu dans nos activités et restera un membre d'honneur.

Le week-end du 1^{er} mai, nous avons accueilli nos amis Anglais et à cette occasion les familles tant anglaises que françaises ont partagé ensemble de bons moments. **Les temps forts de ce week-end furent :**

- Festival des AOC de Cambremer
- Pique-nique et détente sur le site de la Souleuvre



- Dîner et soirée festive au casino de Luc sur Mer



Quels rendez-vous pour 2017 ?

En mai nous vous proposerons de vous joindre à nous pour un séjour à Long-Wittenham. Tous les détails pour participer à ce voyage vous seront communiqués en début d'année.

Le dimanche 15 janvier, nous serons encore également très heureux de vous voir nombreux pour notre LOTO annuel.

Le Président, l'ensemble du Bureau et tous nos adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

All our Committee members wish you a happy new year.

Comité de jumelage Waldo-Thaon

Claude HAMEL, président



Départ de Waldo

Le comité se porte bien

Depuis sa création en Juin 2015 le comité de jumelage Waldo-Thaon a entrepris et réussi diverses manifestations festives grâce à la forte implication de ses membres.

Des activités à succès avec la venue initiale des amis alsaciens (Juin 2015) la première soirée choucroute alsacienne (Novembre 2015) en passant par la galette des rois (Jan-

vier 2016) le voyage en Alsace (Pentecôte 2016) une grande réussite, réunissant 45 personnes. A ce propos, nous avons apprécié l'effort financier accompli par chacun des amis alsaciens pour nous accueillir. Ensuite nous avons invité l'historien, homme de télé et de radio Michel De Decker (2 Septembre 2016) où 200 personnes ont pris place à la Maison du Temps Libre pour l'écouter. Dernièrement, la 2^e édition de la soirée chou-



Soirée choucroute

croute alsacienne (5 Novembre 2016) : 122 personnes ravies du repas concocté dans une salle superbement décorée avec l'animation musicale appréciée de l'orchestre Cocktail Passion. Les danseuses et les danseurs s'en sont donnés à cœur joie.

L'équipe d'animation de Waldo-Thaon, qui a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres, (Aline Prenelle et Jean-Marie Lemerrier), dresse un bilan très favorable de ses activités.

Place à 2017.

Le calendrier est établi. D'autres manifestations originales comme le concours de soupes du 4 Février prochain rencontreront le même succès, à n'en pas douter

LES EVENEMENTS THA

Commemoration du 6 juin



Michel De Decker



Brioche du 14 juillet



Exposition de sculptures



Exposition Torchons



Exposition Frérot



Concert «Les Matous»



Gagnantes Coupe



Personnel de l'EPHAD



Théâtre Amavada



Théâtre





Sortie du CTL



Bourse aux jouets



Concert espace 14



Atelier Frérot



Départ Portugal



Exposition Tour de France



Foire aux greniers



Fête de la Musique



Prévention gendarmerie



Loto à la MTL



Marché de Noël



Solstice d'été



Visite de la Sénatrice

Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon

Pierre PAUNET, Président



QUELQUES DATES ET ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE CETTE ANNÉE 2016,

Le 19 janvier, l'AVET a reçu le Maire de Thaon accompagné de personnalités importantes des monuments historiques pour mener à terme la restauration finale du monument. Ces décisions doivent permettre de le pérenniser en effectuant une restauration discrète et raisonnable.

Parmi les groupes accueillis, il est à noter que les « Amis du musée de Cluny » ont été très impressionnés par la qualité du monument, ce fût un « véritable choc » pour eux

Une visite exceptionnelle en avril, madame Yasué KATO, demeurant au Japon, est venue spécialement quelques heures sur le site pour trouver quelques similitudes avec le roman de Marcel Proust « à la recherche du temps perdu » Elle est actuellement, la plus grande spécialiste mondiale sur cet auteur. Le lendemain de sa visite, elle donnait une conférence à la Sorbonne sur Proust.

Comme il en est de coutume depuis 23 ans, l'AVET a procédé au nettoyage de printemps du site.

Courant mai, le site internet a été entièrement refondu, il est devenu plus convivial

et rapide ; toujours accessible en 6 langues (<http://vieilleeglisedethaon.free.fr>) N'hésitez pas à le consulter.

A l'initiative de notre Ami Marcel CHAPRON, le 24 juin dès 6 heures du matin, une quarantaine de personnes se sont retrouvées sur le site de la Vieille Eglise pour assister au lever du soleil. Trompe de chasse, conférence de Pierre Bouet sur l'orientation des églises par rapport au soleil, de nouveau trompe de chasse puis Jérôme BONNIN, ancien fouilleur devenu Docteur en archéologie, a expliqué comment on a mesuré le temps depuis l'Antiquité à nos jours. Enfin, à 7 heures, le soleil a illuminé la pointe du clocher, moment magique !

Mi- juillet, la troupe caennaise AMAVADA est venue une semaine à la Vieille Eglise pour préparer un grand spectacle qui a été présenté au public le week-end du 23/24 juillet

Accueil de scolaires, des visiteurs des dimanches d'été et des journées du patrimoine ont bien occupé les bénévoles de l'AVET.

La modélisation complète du monument est en phase de finalisation (coût pour l'association : 10440€)

Madame Corinne FERET, Sénatrice du Calvados puis Madame Isabelle ATTARD, Députée du Bessin, ont été accueillies par le président de l'association.

Le « groupe recherches » paufine la présentation du prochain livre qui devrait paraître en 2017.

Le conseil d'administration de l'AVET souhaite une belle année à tous.

St Hubert Thaonnaise

Yves Thomasse, Président

Activités : Chasse au petit gibier le dimanche, le lundi de l'ouverture et jours fériés (selon dates d'ouverture et de fermeture de la chasse).

Lâchers de perdreaux et faisans : 3 à 4 fois par saison, suivant le nombre de chasseurs et les moyens de trésorerie.

Cotisation : Sociétaire (personne habitant Thaon) : 80 €/an



Renseignements :

Président :
Yves THOMASSE - 09 51 55 19 35
Secrétaire :
Laurent BAYEUX - 02 31 26 25 35
Trésorier :
Lionel GUIBERT - 02 31 80 33 81

TENNIS

Annie Michel, maire-adjoint

L'accès est réservé aux habitants de Thaon, les clés sont disponibles pour la modique somme de 15 euro l'année. Le bon respect du règlement et des horaires de jeux permet de conserver un bon esprit.

Je tiens à féliciter les usagers pour leur courtoisie entre joueurs et souhaite à toutes et à tous une bonne année 2017.

Association Route Serge Saint Sculpteur

Georges MACAUD, Président



Notre Association poursuit sa mission avec enthousiasme : rendre accessible l'œuvre du sculpteur Serge Saint décédé en 2010 à Basly, où il résidait. Cette année, 2 communes, Cheux et Anisy, ont magnifiquement restauré et implanté la sculpture qui leur avait été attribuée. Celle de Cheux représente une femme allongée aux membres détachés. Elle se trouve dans le bourg, au cœur du Centre Commercial. Son inauguration, complétée d'une exposition des œuvres de Serge, a eu lieu en avril. Celle d'Anisy est une femme assise sur un socle. Elle est installée à côté de la mairie. La commune de Saint Aubin sur mer vient de rejoindre l'Association et va accueillir la sculpture de la fontaine.

• Nous sommes ravis de constater que l'œuvre de Serge continue de susciter l'intérêt de chacun et nous remercions vivement toutes les communes qui contribuent à faire connaître Serge Saint, ainsi que l'Intercom d'Orival qui a bien voulu, pendant l'année 2016, héberger les petites sculptures au château de Reviers.

Les 2 objectifs 2016 de l'Association seront atteints à la fin de l'année :

- L'inventaire des sculptures est bientôt terminé. Presque 300 œuvres ont déjà été répertoriées. Nous lançons un appel aux particuliers qui possèderaient des sculptures de Serge, à prendre contact avec l'Association. Les collections particulières seront ainsi authentifiées et pourront faire partie de l'inventaire officiel.
- Le dépliant «Circuits Serge Saint, sculpteur» à destination des offices de tourisme est finalisé. Ce projet peut aboutir grâce à une subvention attribuée dans le cadre PROJET CULTUREL TERRITORIAL D'ORIVAL.

Contact : 02 31 80 60 71

ou 06 10 41 97 63

Association Route Serge Saint Sculpteur
15, Grande Rue - 14610 THAON

Pour en savoir plus sur
Serge Saint et l'Association

<http://www.routes-serge-saint-sculpteur.net/>

ORIVAL TENNIS DE TABLE



Si vous désirez pratiquer le tennis de table ou bien simplement jouer au ping-pong, ORIVAL Tennis de Table vous accueille. Tous les pongistes quel que soit leur niveau (débutants, loisirs, compétiteurs.....) et quel que soit leur âge ont leur place au sein du club à partir de 6 ans.

Le club met en place lors des vacances scolaires des stages découvertes et de perfectionnement au gymnase de Creully.

HORAIRES :

MAISON DU TEMPS LIBRE (THAON)

Mardi :

Jeunes débutants : 18h00 à 19h30

Jeunes confirmés : 19h30 à 21h00

Seniors débutants et confirmés : 21h00 à 22h30

GYMNASSE DE CREULLY.

Mercredi : nouveau gymnase de Creully

Jeunes : 17h30 à 19h30

Jedi : ancien gymnase de Creully, petite salle pour tous : 18h à 21h

Les Mardis et les Mercredis les entraînements sont dirigés par un entraîneur diplômé.

Belle réussite pour les jeunes du club :

Au 2^{ème} tour du critérium Fédéral se déroulant le week-end du 26 Novembre :

• Robin Drancey s'impose en D1

• Baptiste Faroy monte sur le podium dans ce même tableau

• Corentin Mayet prend une très belle 2^{ème} place en D1 des moins de 11 ans

• Arthur Bousquet prend la 2^{ème} place en moins de 11 ans

COMPETITIONS :

Le club a engagé 4 équipes en compétitions départementales (SD1, D2, D4)

Une équipe est engagée en Compétition de Régionale 3

LA CONQUÉRANTE

Elévage de pigeons voyageurs afin de participer aux concours locaux, départementaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Les concours se déroulent du mois d'avril à la fin juillet sur 3 catégories (vitesse 300 kms, demi-fond 500 kms et fond jusqu'à 800 kms).

Le samedi, les pigeons sont acheminés par

camion vers la ville où aura lieu le lâcher. Le classement des concours se fait en divisant la distance par la durée du vol (des relevés GPS ont été effectués à chaque colombier ainsi que sur les lieux de lâchers)

Licence : 29 € par an, plus coût du transport, 0,75 € à 2 € par pigeon selon la distance.

Renseignements :

Rudy MEDING : 02 31 80 33 42



Les Jardiniers de Thaon

Guy MICHEL, Président



Pour cette année 2016, nous souhaitons la bienvenue à Gérard JEHANNE et Ligie LE CAVORZIN.

Pour l'allée centrale, la mairie nous fournit les matériaux et une équipe de jardiniers consacre un samedi à bétonner l'allée. Nous sommes contents du résultat puisque nous n'avons plus les pieds dans la boue et nous pouvons rouler une brouette tranquillement. La clôture est déplacée par nos soins afin d'agrandir le chemin de déviation des engins agricoles et nous procédons à la redistribution des parcelles.

Nous remercions particulièrement Xavier de l'aide précieuse qu'il nous apporte lors des travaux.

Pour l'année 2017, nous envisageons une extension de deux parcelles et un parking.

A PROPOS DE NOS RÉCOLTES :

Le mois de juin très pluvieux endommage nos semis et retarde les récoltes.

L'été très ensoleillé et chaud compense le mois de juin. Les récoltes permettent à chacun de faire profiter nos familles et nos amis des légumes bien frais.

En plus, les jardins sont toujours fleuris et il est agréable de s'y promener.

Pour tous renseignements, contacter :

Guy MICHEL

Tél : 02 31 80 04 27

E-mail : annieguy4711@orange.fr



A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Service de proximité qui accueille toute personne en recherche d'emploi : des jeunes, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des salariés, des employeurs. Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de remobilisation.

Elle vous propose une aide pour vos démarches de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, recherche de stages, inscription pôle emploi...). Vous avez également la possibilité si vous le souhaitez de bénéficier d'une aide pour préparer vos entretiens d'embauche, grâce à des simulations.

Stéphanie FAUTRAS vous reçoit :

- A la Mairie d'Authie
Permanences les matins de 8h45 à 12h15
Tél : 02 31 26 95 95

- a.i.a.e@wanadoo.fr - www.aiae-authie.fr

- A la Mairie de Bretteville l'orgueilleuse
Permanence le jeudi de 14h à 16h
Tél : 02 31 80 78 25

- A la Mairie de Creully
Permanence le mardi de 9h à 12h (un sur deux)

- A la mairie de Carpiquet
Permanence le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h

- Et sur RDV dans les autres mairies adhérentes :

- Vous êtes un particulier et vous aimeriez recruter un(e) employé(e) de maison (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfant...); rémunération en CESU : chèques emploi service

- Vous êtes un particulier et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfant...)

- Vous êtes un employeur et vous souhaitez embaucher quelqu'un, vous pouvez déposer vos offres d'emploi

Contactez notre cellule emploi, nous avons peut-être le candidat que vous recherchez.

LE BUREAU DE L'AIÆ :

Président : Richard MAURY

Maire de THAON

Vice-président : Joël PIZY

Maire d'AUTHIE

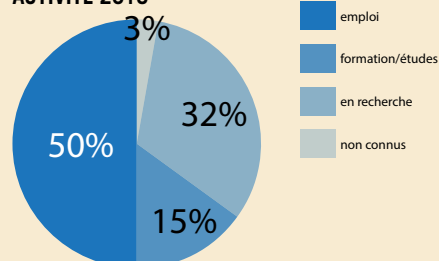
Secrétaire : Khadija PERREAU

Conseillère municipale de SECQUEVILLE EN BESSIN

Trésorière : Marie-Jo LUCAS

Maire adjointe de LASSON

ACTIVITÉ 2015



CAT Country Ambiance Touch

Patricia LE RILLE, Animatrice



Les cours de «DANSE COUNTRY & DANSE EN LIGNES» ont repris, à THAON, le Mardi 13 septembre 2016, pour la 5e année. Merci aux fidèles de la 1^{ère} heure, habitants de THAON et alentours, Merci aux nouveaux élèves, et Merci à THAON, qui est la 1^{ère} commune avec Colombiers-sur-Seulles, à m'avoir donné la possibilité de donner des cours, alors que j'arrivai tout juste pour m'installer dans la région, dont je suis originaire. Merci à vous tous de votre présence, votre dynamisme et votre disponibilité... Les cours s'organisent comme l'an passé, excepté à Courseulles-sur-Mer (changement d'horaires).

A savoir :

à THAON, le MARDI, dans la salle polyvalente qui se trouve aux écoles : impasse des Forges, en alternance, une semaine sur 2, avec la petite salle de l'ancien gymnase de CREULLY

- cours d'initiés de 18h45 à 20h,
- cours de débutants de 20h à 21h15,
cours également, à :

COURSEULLES-SUR-MER, tous les LUNDI, CAMBES-EN-PLAINE, qui ont commencé l'an passé, tous les MERCREDI, ARROMANCHES, tous les JEUDI :

- cours de débutants de 18h45 à 20h,
- cours d'initiés de 20h à 21h15.

(mêmes horaires mais niveaux INVERSEES à ceux de THAON)

Votre adhésion vous permet de vous rendre dans tous les cours, tous les niveaux et toutes les communes, SANS supplément ! En d'autres termes, vous pouvez faire jusqu'à 8 cours par semaine sans supplément !

De plus, les cours sont équivalents chaque semaine dans les 4 communes.

Je vous offre ainsi la possibilité de vous perfectionner ou de rattraper une absence gratuitement.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous souhaitez apprendre à danser dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Les 2 premiers cours d'essai sont GRATUITS et SANS engagement, quelle que soit votre date d'arrivée, alors profitez-en, n'hésitez plus !

La Country & Line Dance, s'adresse à TOUT public, d'âge et de style différents. Venez sans contrainte vestimentaire, avec ou sans chapeau, comme vous le désirez, aucune tenue n'est exigée, sauf votre sourire et votre bonne humeur !

Vous aimez le style «western» ! Vous apporterez de la couleur au groupe ! Quel que soit le niveau de chacun au départ, les cours sont progressifs et conviviaux. L'apprentissage et la bonne humeur sont assurés !

La danse en lignes est une activité physique douce allée à un exercice de la mémoire de façon tout à fait ludique. Excellent pour tout le monde ! Les élèves volontaires du CAT Country Ambiance Touch ont participé et participeront au TELETHON et à d'autres manifestations que vous pourrez suivre sur notre site internet.

Patricia et ses élèves vous souhaitent à tous une ANNEE 2017 ECLATANTE de Sérénité, prospérité, Joie et Santé.

**Beaucoup de Bonheur à tous !
CountryCATment vôtre !!!**

N'hésitez pas à contacter PATRICIA LE RILLE, Animatrice du CAT Country Ambiance Touch
06.07.86.18.25 - CAT.dance@hotmail.fr

Relais Assistants Maternels

ECCUTE INFORMATION ANIMATION

Dans le cadre de la réorganisation territoriale prévue par la loi Notre, la Commune de Thaon rejoint au 1er janvier 2017 la Communauté d'Agglomération Caen la Mer. Soucieuses d'assurer une continuité de service sur le périmètre historique du RAM, la Commune de Thaon et la Communauté de Communes ont décidé de poursuivre le partenariat engagé avec la Mutualité Française Normandie SSAM en faveur de la Petite Enfance, en actant que le RAM d'Orival interviendrait sur un territoire correspondant au 1er janvier 2017 à celui de la Communauté de Communes d'Orival et de la Commune de Thaon.

Le RAM a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité d'accueil des enfants à domicile.

Lieu d'information, de rencontre et d'échange, il assure différentes missions et services auprès des parents, des assistants maternels et, le cas échéant, des professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Les missions des RAM sont définies selon quatre axes principaux :

- animer un lieu où professionnels de l'ac-

cueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux,

- organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément,
- contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel,
- participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

La finalité du RAM est de mettre en place une offre globale comportant une double entrée :

Du côté des familles, il s'agit de :

- mieux les informer sur l'ensemble des modes d'accueil sans opposer l'accueil individuel à l'accueil collectif.

Du côté des professionnels, il s'agit de :

- améliorer la qualité de l'accueil des enfants,
- renforcer l'attractivité du métier d'assistant maternel,
- participer à la professionnalisation du secteur de la garde d'enfants à domicile en invitant les Ram à ouvrir l'ensemble de leurs services à ces professionnels.

Les missions des RAM s'inscrivent en complément des missions du service de protection maternelle et infantile (agrément, formation initiale et suivi des assistants maternels).

Le Relais Assistants Maternels n'est ni un organisme employeur d'assistantes maternelles, ni une structure d'accueil pour les enfants.



Les ateliers ont lieu à Thaon le vendredi de 9h45 à 11h45

Siège du relais :

**3 rue Jean MICHEL 14480 CULLY
09.7971.00.68/ 06.58.6723.02**

Union Sportive Thaon - Le Fresne - Vallée de la Mue

Claude PERONNE, président

SAISON 2016-2017

On ne peut démarrer cette saison sans avoir une profonde pensée à notre dirigeant et ami, Georges, parti subitement en début de Juin de cette année.

Après une saison 2015-2016 « Noire », descente de notre équipe fanion en Promotion Honneur et de notre équipe B en 1^{ère} division suite à la relégation du FC St LÔ en DH, les entraînements ont repris sous la houlette d'un nouvel entraîneur, Arnaud POMMIER, diplômé d'un BEF en provenance de l'US SEMILLY St ANDRE (Manche) ainsi qu'une quinzaine de nouveaux joueurs compensant largement les quelques départs ou arrêts. Le sérieux, l'assiduité aux entraînements laissent présager une saison où, du fait de la nouvelle pyramide pour la saison 2017-2018 suite à la réunification de la Basse et Haute Normandie, nous devons impérativement terminer sur le podium pour envisager atteindre le niveau Régional 3 de la ligue de Normandie.

L'effectif actuel (352 licenciés) dépasse largement l'effectif de la saison dernière en fin de saison (330 licenciés).

- Foot animation : 120 joueurs
- U12-U13 : 31
- U14-U15 : 33
- U16-U17 : 24
- 1 équipe Féminine (foot à 11)
- 3 équipes « Seniors »
- 1 équipe « Vétérans »

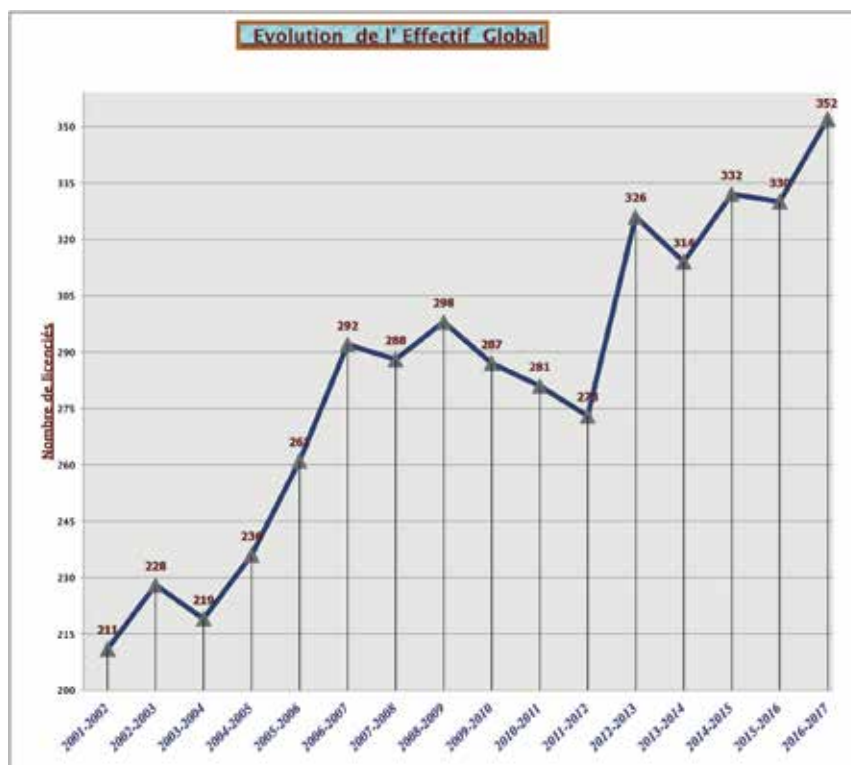
Pas moins de 21 équipes arpentent, le week-end les différents stades de la Basse-Normandie.

L'école de foot a été labellisée par les instances footballistiques, de part son sérieux, son accueil, sa compétence, son encadrement (éducateurs diplômés), ses installations .etc.

L'équipe « Féminines », qui a remporté son championnat, a également gagné la coupe du Calvados à 8 .

Cette année une équipe « foot à 11 » a été engagée et évolue en Promotion d'Honneur de ligue. Elle rencontre des équipes affûtées telles que AVRANCHE, IFS, MESSEI, DOUVRES etc...

Actuellement elle se situe à la 3^{ème} place de son groupe .



ANIMATIONS

SOIRÉE «LOTO» DU 24 JANVIER 2016



SOIRÉE «PAELLA» DU 30 AVRIL 2016



FÊTE DE LA MUSIQUE 25 JUIN 2016



TOURNOI «JEUNES» 18-19 JUIN 2016



Les calendriers du foot sont en vente. Merci de l'acheter

DATES À RETENIR

22 JANVIER : GRAND LOTO, Maison du Temps Libre à Thaon
 29 AVRIL : SOIRÉE DANSANTE, Maison du Temps Libre à Thaon
 17-18 JUIN : TOURNOI JEUNES, Stade Claude Marin à Thaon
 1ER JUILLET : FÊTE DE LA MUSIQUE, Stade Michel Hidalgo à Thaon

Les dates pour les concours de pétanque ou le Ball Trap restent à ce jour à finaliser

Espace Culturel Michel Frérot

Journée Internationale des Droits des femmes Mars 2017

3^{ème} édition

THAON - Espace Michel FRÉROT



en partenariat avec

<https://lesateliersdelatetedebois.wordpress.com/>
Mairie de Honfleur
Place de l'hôtel de ville 14600 Honfleur

La coopérative de «Talaye» présentée
par sa présidente Malika



La coopérative Talaye est partenaire de To-SoCo, association créée en août 2011 qui a pour objectif de promouvoir un tourisme solidaire et équitable. Elle contribue au développement local des pays visités.

Défilé de mode le samedi 4 mars

après-midi par l'association

A.S.P-DIAKARLO (Association Solidarité Plus)

105, rue Saint Julien 76100 ROUEN **Présentation**

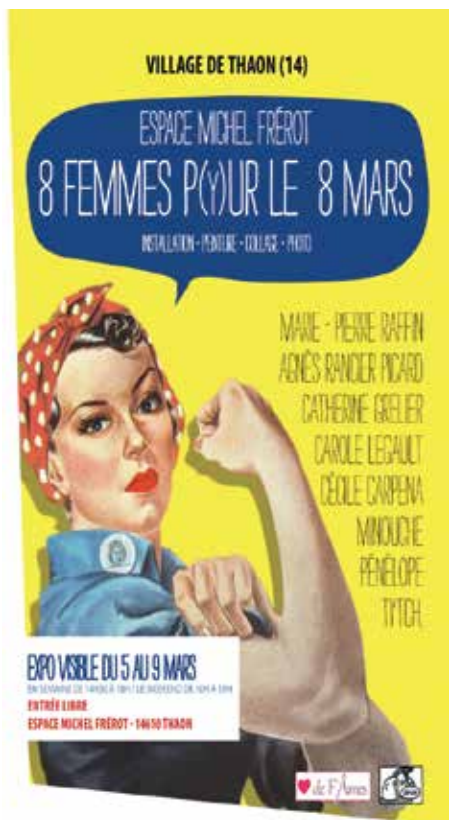
et Exposition

des réalisations de la Coopérative

Atelier de création le dimanche 5 mars

Depuis 2005, l'Association Solidarité Plus porte haut les couleurs d'une économie solidaire. Il s'agit de construire pour le bien commun en apportant un savoir-faire technique mais aussi en contribuant à renforcer les liens sociaux.

Ainsi, un groupe de femmes a décidé de mettre en valeur ses compétences dans le domaine de la confection de vêtements, inspirée de la mode africaine (style, modèles, tissus) et dans divers ateliers d'échange. L'activité se structure petit à petit autour de liens sociaux forts avec le souci de la promotion individuelle et collective des femmes.



Éditions 2016

« 8 Femmes pour le 8 Mars »

Vous propose pour la 3^{ème} année des expositions, spectacles, rencontres, ateliers avec cette année une dimension Internationale. À l'Espace Frérot et à la Salle du Temps libre
Contact, Pénélope :
penelope14@laposte.net, 06 84 10 70 57

Cécile Carpena, Carole Legault,
Catherine Grelier,-Corvaisier, Minouche,
Pénélope, Ti'tch, Marie-Pierre Raffin,
Agnès Rancier-Picard.

Espace Michel FRÉROT

Samedi 4 - dimanche 5 Mars 2017

Exposition

48 artistes -exposition paritaire



Éditions 2015

Nous avons pensé à une parité du côté des artistes.

**24 femmes artistes invitent chacune un
homme artiste à participer.**

Il s'agit pour chacun, chacune de mettre en valeur dans leur création une femme de réflexion ou d'action, du monde actuel ou passé.

Chaque œuvre sera accompagné d'un texte de présentation des femmes choisies, écrits par différents ateliers d'écriture.

**17h Vernissage le samedi 4 Mars
en présence de la Municipalité de Thaon
Samedi 4 – dimanche 5 Mars 2017**

Salle du temps libre

Invitation de deux associations

Plan de Thaon



Loisirs & Vacances : PENSEZ UNCMT



Toute l'année des accueils de groupes dans nos maisons (mer, montagne, campagne) ouvertes à tous, individuels et collectivités.

L'été plus de 15 destinations en Séjours de Vacances pour les 6-16 ans.

En France : Normandie, Alpes, Dordogne, Sud-Ouest...

Les jeunes y trouveront des activités adaptées à leurs goûts, notamment : voile, équitation, accrobranches, kayak, mini-motos, randonnées avec chiens de traîneaux, cinéma, rafting... mais aussi bien sûr camping, excursions, balades, jeux... avec des séjours à thèmes d'une semaine ou plus.

L'U.N.C.M.T., c'est aussi, durant l'hiver, des séjours aux **SPORTS D'HIVER POUR TOUS** : enfants, jeunes, adultes, familles, **EN SAVOIE ET HAUTE SAVOIE**.

Ski alpin, ski de fond, surf, raquettes. Au départ d'Hérouville Saint-Clair. Logement en pension complète. Animation.

A vous les plaisirs de la neige !

NOUVEAU : SPECIAL FETES DE FAMILLE
Le Moulin de Barbières vous accueille toute l'année pour organiser vos :
Fêtes de famille • Anniversaires



Repas de mariage . Séminaires

Le centre de Thaon est ouvert toute l'année les week-ends en gestion libre.

Profitez d'un cadre exceptionnel, d'une grande capacité et qualité d'accueil pour réussir vos réunions ou fêtes de famille. Plusieurs formules sont possibles alors n'hésitez pas à nous contacter !

Pour les réservations, merci de contacter le siège social de l'U.N.C.M.T. à Hérouville-Saint-Clair au 02.31.46.80.40

Plus de 30 séjours en Accueils de Loisirs dans le Calvados fonctionnent durant l'été, et certains durant les mercredis et les petites vacances.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

U.N.C.M.T.

4 Avenue du Parc Saint-André
14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
Tél. : 02.31.46.80.40.
Fax : 02.31.44.79.87.
e-mail : contact@uncmt.fr
site internet : www.uncmt.fr

Thaon d'Hier et d'Autrefois

Richard MAURY

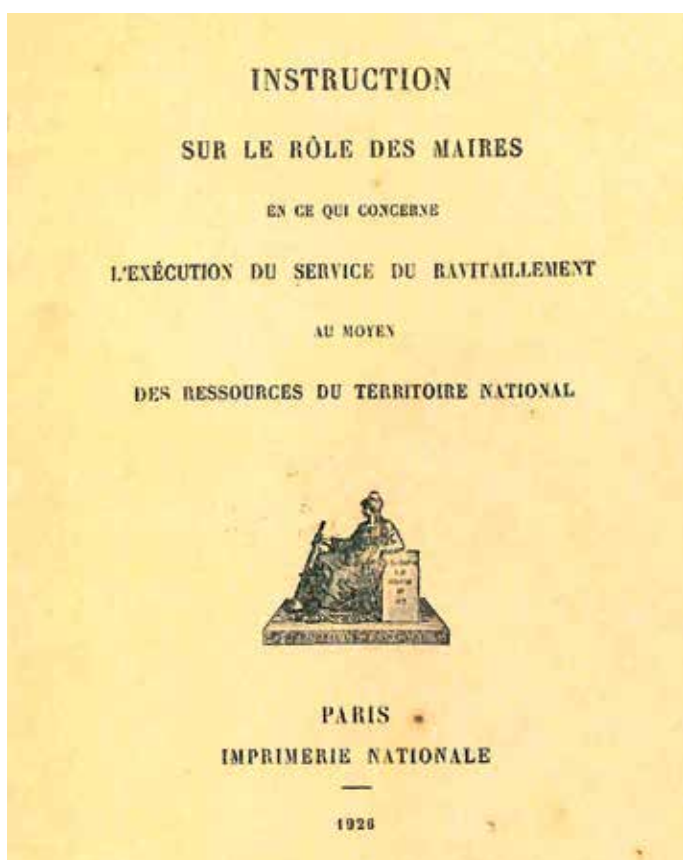
LES ANNÉES NOIRES DE L'OCCUPATION À THAON DE 1940 À 1942

AVANT PROPOS

Il existe dans les archives de la Mairie de Thaon, un énorme carton poussiéreux qui contient tous les documents qui ont régi pendant les années de la guerre 1939-1945 la vie des Thaonnais.

Toutes les productions sont concernées et le maire de l'époque Pierre Guerrier était chargé de faire appliquer textes, décrets et règlements qui devenaient de plus en plus sévères au fil des mois d'occupation allemandes.

LES ANNEES D'AVANT-GUERRE 1939-1945



Déjà, pendant la 1^{ère} guerre mondiale, les français avaient été mis à l'épreuve et il avait fallu donner son "or" pour la France afin de maintenir l'effort de guerre pendant ces années.

Dès 1926, un nouveau règlement concernant les réquisitions en temps de guerre était mis en place et chaque maire reçurent une nouvelle brochure leur donnant les grandes lignes à adopter en cas de conflit.

Les premiers documents concernant ces réquisitions datent de 1938 et déjà, des inventaires précis étaient mis en place lors de la déclaration de guerre de septembre 39.

L'ARRIVÉE DES TROUPES ALLEMANDES ET OCCUPATION DES LOCAUX

Le 18 juin 1940, les raffineries de Rouen ayant été bombardées, le village se trouva dans l'obscurité en plein après-midi et les premières estafettes à moto arrivèrent place de la criée. La « petite Denise » qui était en robe bleu-blanc-rouge, prit peur et partit en courant.

Rapidement, l'occupant prit possession du village et imposa sa présence. Au fil des jours, la troupe se mit en place et définit les maisons et bâtiments qu'allaient occuper les soldats ; les troupes d'occupation étaient principalement hippomobiles et il fallait aussi loger les chevaux. Les officiers occupèrent le château et les belles demeures ; toutes les maisons de plus de 2 pièces hébergèrent les soldats. Il y eut bientôt à Thaon une « kommandantur », une infirmerie, un réfectoire, etc.

L'ETAT FRANÇAIS



Le 10 Juillet 1940, l'Assemblée Nationale vote les pleins pouvoirs au Maréchal Philippe PÉTAIN et, désormais, la mention « République Française » disparaît des actes officiels ; ainsi, tous les documents adressés par la Préfecture du Calvados à la mairie de Thaon à partir de cette date s'intituleront « Etat Français ».

LES PREMIERES LOIS DE REQUISITION AU PROFIT DE L'OCCUPANT

Tableau de répartition des impositions d'avoine et d'orge (à prélever sur la prochaine récolte).

NOM ET PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE	AVOINE	ORGE	TOTAL
Jules			1
Louise			1
Armand			1
Racot			1
Hippolite			2
Basile			2
Louis	2	14	17
— Pierre	14	24	40
— Constant	2	2	4
Victor	2	2	4
— Louis	2	10	12
— Louis	2	10	12
— Paul	2	20	22
— François	2	12	14
— Louis	2	12	14
— Louis		4	4
— Louis		2	2
— Louis		12	12

TOTAL: 86 / 207 / 403

Thaon d'Hier et d'Autrefois (suite)

Les 16 août et 10 septembre 1940, le Ministère à la Production Industrielle et au Travail fit voter des lois interdisant le commerce libre et l'obligation de réserver une partie de la production pour l'armée allemande.

Pour ce faire, un arrêté ministériel du 2 septembre 1940 ordonna un recensement général des animaux de ferme par catégories et espèces.

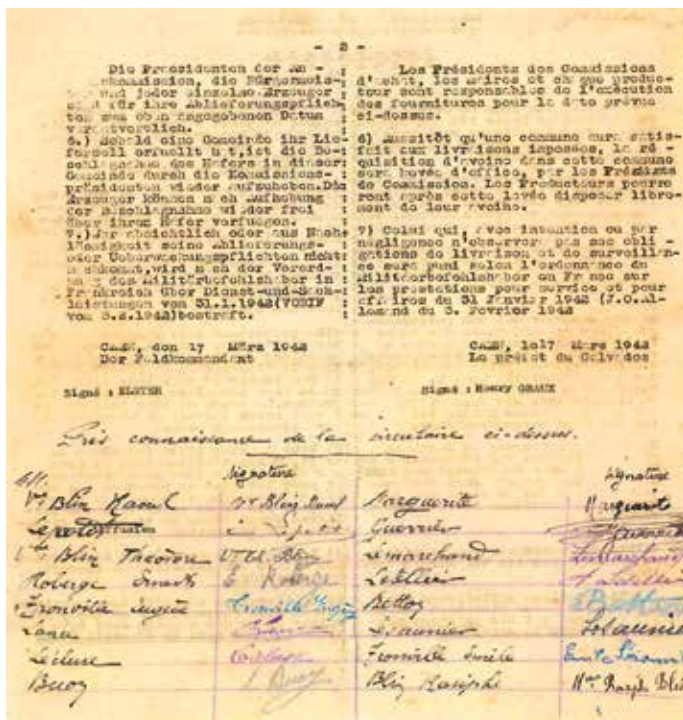
Pour Thaon le résultat fut le suivant :

- Chevaux** Animaux de 3 ans et plus (49)
Animaux de moins de 3 ans (10)
- Mulets** Animaux de tous âges et sexes (0)
- Anes** Animaux de tous âges et sexes (1)
- Bovins** Taureaux et bœufs (10)
Vaches et génisses de plus de 18 mois (158)
Elèves mâles et femelles de moins de 18 mois (115)
Veaux de boucherie (1)
- Ovins** Femelles de plus d'un an (8)
Autres animaux (0)
- Porcins** Truies pour la reproduction (7)
Autres animaux (10)
- Caprins** Chèvres (11)
- Volailles** Nombre total de volailles (764)
Poules aptes à la ponte (219)
- Lapins** Nombre total (554)

Désormais, chaque jour, la mairie de Thaon était destinataire d'un Décret, d'une circulaire, d'une obligation concernant une production agricole. Les cultivateurs devaient venir en mairie prendre connaissance des circulaires imposées par les allemands.

Le Maire organisait de la résistance mais rapidement des courriers des présidents de commission le rappelèrent à l'ordre.

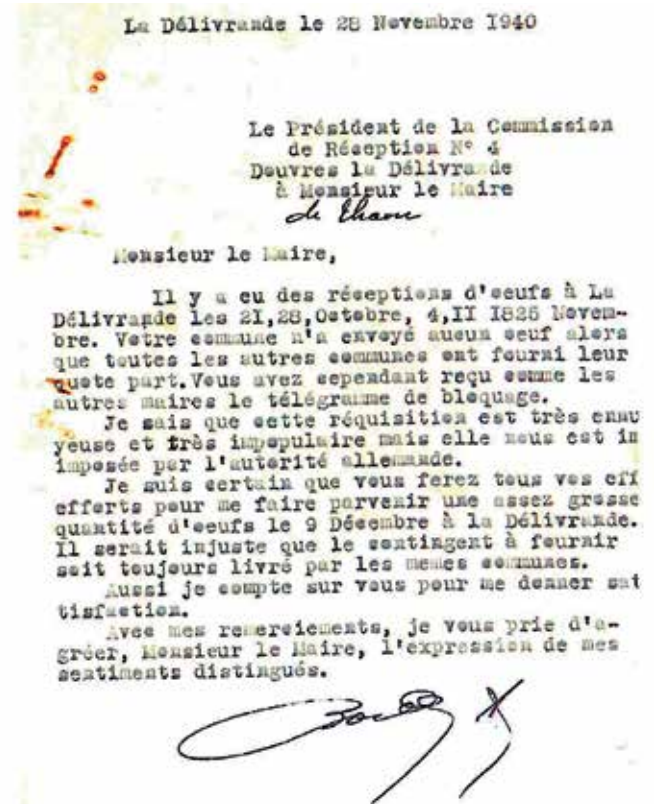
Il fallut également restreindre chaque foyer et organiser la pénurie des combustibles.



RECENSEMENT DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Le 7 décembre 1940, le Préfet du Calvados, Henri GRAUX, demanda aux maires du Département un inventaire complet des ressources en céréales et en farines. Pierre GUERRIER convoqua tous les agriculteurs de Thaon afin que ceux-ci déclarent les quantités de blé et de céréales secondaires conservées dans leurs exploitations à la date du 30 novembre. Le 4 janvier 1941, les agriculteurs du village produisent un état des quantités d'avoine, de foin et de paille livrées directement aux troupes d'occupation. Dès avril 41, il n'était plus possible de vendre une bête de boucherie sans que celle-ci passe devant une commission.

RENFORCEMENT DES REQUISITIONS



ET MENACES DE SANCTIONS

Au fil du temps, les troupes allemandes durcirent les réquisitions des divers produits agricoles ; ainsi, le « Feldkommandant » de la place de Caen réclama 7000 tonnes d'avoine à livrer en totalité pour le département du Calvados. Les particuliers n'étaient pas non plus épargnés, chaque propriétaire d'une poule devant donner un œuf par semaine aux autorités.

A suivre

Denrées	Quantités livrées directement aux troupes de l'occupation	Quantités livrées directement aux acheteurs de l'armée allemande	Quantités réquisitionnées par l'armée allemande mais non livrées
Avoine	7 tonnes		
Foin	11 tonnes		
Paille			

Sur 20 jours au 30 Nov 40 - Combien avez-vous vendu directement ou indirectement aux Allemands de Bovins, Porcs, Chèvres, Moutons, Poules, Lapins, Oies, Canards, etc. à la Mairie de Thaon pour les troupes allemandes.

Commerçants et artisans

BAR TABAC : Au Thaon Moderne

M. et Mme DOLHEN Brice et Fanny
09 81 86 01 23 – 07 70 68 79 52

BOUCHERIE – CHARCUTERIE - EPICERIE

8 à HUIT (Hamadis)

M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

BOULANGERIE PATISSERIE

Aux Délices des Moulins - 02 31 94 25 48

M. et Mme PASSELERGUE Christophe

PIZZERIA LA PULCINELLA

02 31 28 38 40 - 09 67 20 38 40

RESTAURANT « AUBERGE DE LA MUE » - HOTEL

Mme LEMARCHAND - M. DELAUNAY - 02 31 28 37 32

COIFFEUSE : JENNY-COIFF

Mme BAYEUX Jennyfer - 02 31 80 32 32

GAZ

TOTALGAZ – CARREFOUR GAZ :

M. DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

ANTARGAZ : Service URGENCE gaz : 0811 00 07 07

Bureau commercial : 0974 751 751

GITES

M. LEGRIFON André - 02 31 80 31 40

M. CHENEL Marc - 02 31 80 34 12

M. THOMASSE Ernest - 02 31 80 01 04

CHAMBRES D'HÔTES

lerelaisdesflaneurs@free.fr

www.lerelaisdesflaneurs.com - 06 16 75 87 80

Fibre optique : VISIO INFORMATIQUE

M. MOREL Jean-Claude

jcmvisio@gmail.com - 06 08 94 28 13

DÉPANNAGE INFORMATIQUE : INFORMATIQUE DU BESSIN

M. Mombreux Bruno - 02 31 80 59 02 - 06 33 08 71 50

INSTALLATEUR CUISINE ET SALLE DE BAINS

M. LEDENTU Jean-Claude - 02 31 80 51 57

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

M. DESMEDT Juan - 06 60 99 30 51

MACNOR : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Loïc - 02.31.80.14.32.

TRANS SERV : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Didier - 02 31 96 90 09

MECANIQUE – TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE

M. GOUMAULT Daniel - 02.31.80.03.03.

AGENCE POSTALE COMMUNALE: 02.31.30.18.95

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le mercredi matin, « Rue du Lavoir »

Stationnement réservé au marché de 8h00 à 13h00

M. MAUGER Sébastien : Fruits et Légumes

PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES

Office religieux à Thaon le dimanche à 10 heures

Monsieur le Curé Florent KAWANE : 02.31.80.10.42 (Creully)

Presbytère de Thaon : 02 31 80 01 27

EMPLOI

Association A.I.R.E : 02 31 97 54 82

Association A.I.A.E :

Mme Stéphanie FAUTRAS 02 31 26 95 95

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL

Correspondants de presse :

Liberté de Normandie, Renaissance du Bessin :

Jean-Yves GRALL - 06 61 89 48 67

Ouest France : Mel BARRAUD - 06 61 48 15 14

Tarifs communaux et intercommunaux

Pour cette année 2017, la commune a décidé de ne pas augmenter l'ensemble des tarifs des services communaux. De plus, on été revus fortement à la baisse, les tarifs de location de la MTL et de l'espace Michel Frerot pour les extérieurs de Thaon afin de renforcer leur attractivité, ainsi que les frais de chauffage.

Profitez de la Maison du Temps Libre cet hiver !

TARIFS 2016		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : le repas	3,80 €	Pour toute inscription ou radiation s'adresser à la communauté de communes d'Orival : 02 31 36 21 97 Les tarifs sont votés par la CDC d'Orival
GARDERIE : 1/2 heure	1,10 €	
1 heure	2,20 €	
Forfait au 1er trimestre	110,00 €	
Forfait au 2 ^e et 3 ^e trimestres	90,00 €	Forfait chauffage : location de 12h et 24h : 20,00 € location de 48 h : 40,00 € Location vaisselle en option forfait par couvert : 1,00 € Forfait casse par pièce : 4,00 €
Dépassement horaire après 18h30	8,00 €	
MAISON DU TEMPS LIBRE		
Location habitants de Thaon		
12 heures	135,00 €	Consommation d'électricité forfait 15 euros
24 heures	253,00 €	
48 heures	362,00 €	
Location extérieurs de Thaon		
12 heures	169,00 €	le mètre linéaire Autorisation à demander en mairie
24 heures	317,00 €	
48 heures	452,00 €	
LOCATION ESPACE «MICHEL FRÉROT»		
Location habitants de Thaon	61,00 €	
Extérieurs commune (la semaine. Du jeudi au mercredi)	75,00 €	
But non lucratif	15,00 €	
DROIT DE PLACE MARCHÉ	0,75 €	
Forfait pour les camions	53,00 €	au prix de la concession il conviendra d'ajouter - plaque + caveau pour urne : 350,00 € - caveau pour urne : 250,00 €
CONCESSION CIMETIÈRE		
15 ans, renouvelable	99,00 €	
30 ans, renouvelable	162,00 €	
50 ans, renouvelable	210,00 €	
CIMETIÈRE PARC		
15 ans, renouvelable	78,00 €	
30 ans, renouvelable	117,00 €	
50 ans, renouvelable	147,00 €	
TENNIS		
Forfait pour la remise des clés	15,00 €	

INFO

QUE FAIRE SI JE SUIS SANS ÉLECTRICITÉ ?

Dans le cas où mon logement se retrouve sans électricité, je vais mener quelques vérifications avant d'appeler mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.

1 - Si j'ai emménagé récemment, je vérifie que je dispose d'un contrat d'énergie électrique enregistré auprès d'un fournisseur.

2 - Je vérifie si mon disjoncteur principal est enclenché.

Si mon disjoncteur principal est déclenché :

- J'appuie dessus : s'il tient enclenché, j'ai de l'électricité.

- S'il ne reste pas enclenché, je contacte mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.

3 - Je vérifie dans la rue auprès de mes voisins s'ils sont également privés d'électricité.

Panne sur le réseau :

- Je contacte mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.

LE CENTRE D'ASSISTANCE
DÉPANNAGE POUR MA COMMUNE :
Calvados : 09 726 750 14
(appel gratuit depuis un poste fixe).

Je constate une situation dangereuse :
fil à terre, un poteau penché...
J'appelle également mon
Centre d'Assistance Dépannage ERDF.



ASSOCIATION MATHILDE

Mathilde est une Association loi 1901, créée en 1994, qui a pour but de promouvoir, organiser et suivre le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal pour la population du Calvados.

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

L'association Mathilde invite, tous les 2 ans, les femmes âgées de 50 à 74 ans demeurant dans le département du Calvados, à bénéficier d'une mammographie de dépistage, prise en charge par les caisses d'assurance maladie sans avance de frais, chez le radiologue de leur choix parmi une liste de professionnels fournie avec l'invitation.

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER COLORECTAL

L'association Mathilde invite, tous les 2 ans, les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans demeurant dans le département du Calvados, à bénéficier d'un test de recherche de sang dans les selles.

ASSOCIATION MATHILDE

Dépistage des cancers dans le Calvados

28, rue Bailey - 14000 CAEN - Tél. : 02 31 93 82 00 - Fax : 02 31 93 82 50 - Mail : info@mathilde.asso.fr
Site Internet : www.mathilde.asso.fr

SIDOM DE CREULLY

GRANDE RUE - 14610 THAON
02 31 80 42 27
sidomcreully@orange.fr

DECHETS ULTIMES

La collecte en porte à porte se fait tous les jeudis (ou le jour suivant si celui-ci est férié) dans les bacs fournis par le SIDOM.

DECHETS VERTS

La collecte en porte à porte des déchets verts se fera à partir d'avril et se terminera fin novembre 2017, tous les mercredis.

MISE EN DÉCHARGE

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, faire la demande de la carte SEROC en Mairie, pour avoir accès aux déchetteries. Les horaires des déchetteries de Bretteville l'Or-gueilleuse et de Creully : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



B.A.C.E.R. DU PRE -BOCAGE BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉCUPÉRATION. ROUTE DE TORIGNI - 14240 CAUMONT-L'ÉVENTÉ

Depuis 2012, vous pouvez déposer vos textiles dans un bac de récupération qui se trouve sur le stade Hidalgo.

VOUS POURREZ DÉPOSER
VOTRE SAPIN DE NOËL
DANS L'ESPACE RÉSERVÉ
À CET EFFET,
SUR LE PARKING DU STADE HIDALGO,
DU MERCREDI 4 AU
MERCREDI 18 JANVIER 2017



Etat-civil

NAISSANCES

NONCHE Candice 31/01/2016
CALLIGARO Octavie 28/03/2016
HAMEL Elliott 02/04/2016
CONNAN Léa 16/04/2016
QUIEDEVILLE Manon 18/04/2016
CORNET Clément 04/05/2016
JOURNOU Charles 20/07/2016
JARDIN BERTHIER Lyzie 22/07/2016
LE BARON Zelly 25/08/2016
DUFOUR Manon 01/09/2016
GIROUX Lou 01/11/2016

MARIAGES

KERLOCH Alexis
et DUBOT Kathleen 11/06/2016
MAUGER Steve
et LEFEVRE Fanny 02/07/2016
BREARD Frédéric
et FAUTRAS Christel 22/10/2016

DECES

LEBOISNE Guy 19/01/2016
SALTIEL Jacob 21/01/2016
RIVOALEN Gérald 21/01/2016
LECOURTOIS Raymond 30/05/2016
LESAUNIER Georges 17/06/2016
JAHOUEL Lucien 14/08/2016
LE BOURGEOIS André 25/09/2016
THOMASSE Ernest 19/10/2016
TANQUEREL Paulette 20/10/2016
ENAUT Guy 27/10/2016
CHAPRON Marcel 16/12/2016



Le Père Marcel Chapron devant la vieille église qu'il aimait tant.

Le père Marcel Chapron notre prêtre «retiré actif» depuis 1999 nous a quitté le 16 décembre dans sa 87^{ème} année.

Il nous manque déjà et restera dans l'histoire du village comme un organisateur boulimique jamais fatigué.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - SAMU-SMUR : 15
GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80
 Courseulles : 02 31 29 55 20
MEDECIN : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44
PHARMACIEN :
 Mme JULIEN Anne et LALOUETTE Gaëlle : 02 31 80 01 88
PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H
INFIRMIER : M. PELLETIER Eric - Cabinet : 02 31 80 35 32
 Domicile : 02 31 08 04 20
CABINET DENTAIRE : Docteur BANYAI Erika : 02 31 80 31 30
KINESITHERAPEUTE : M. Julien VILLEDIEU : 02 31 80 09 20
PSYCHOLOGUE : M. Mohamed EL MABROUK : 06 78 67 35 50
SERVICE SOCIAL :
 Douvres la Délivrande :
 pôle assistantes sociales : 02 31 37 66 10
 Creully : Mme FOULON Virginie : 02 31 80 15 17
 Puéricultrices :

Creully : Mme DEBRAY Véronique : 02 31 80 37 10
 Douvres la Délivrande : Mme MATA Laurie : 02 31 37 66 22
 Mme TUBŒUF Françoise
AGENCE POSTALE COMMUNALE :
 Du Lundi au Vendredi : de 10h à 12h et 16h à 19h
 Samedi : 9h30 à 12h30
 Départ courrier : 12h
PERCEPTION : Courseulles sur Mer - rue A.Leduc - 02 31 37 46 82
EDF GDF : Douvres la Délivrande
 Dépannage GAZ : 08 10 03 1000
 Dépannage Electricité : 08 10 333 014
SAUR (EAU) Grentheville : 02 31 52 53 54
EAUX de NORMANDIE (Assainissement)
 LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H
 7 JOURS / 7 24H/24
 Service Clientèle : 0 969 365 265
 Urgences techniques : 0 969 366 266

NOURRICES AGRÉÉES

Coordonnées des assistantes maternelles
Géraldine MARY,
 animatrice du Relais Assistants Maternels,
 3 rue Jean Michel 14480 CULLY
 09 79 71 00 68 et 06 58 67 23 02.

EHPAD

Un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes vient d'ouvrir dans notre village.
 HOM'AGE
 Résidence du Parc
 Rue du Château d'Eau
 14610 THAON
 02 31 80 22 10

RAPPEL

De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque, et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux

personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissent les détritus sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilant avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des détritus, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâcher pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris - BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX



COURIR ENSEMBLE

«Coureurs à pied depuis de nombreuses années et éducateur sportif, ayant remarqué que beaucoup de personnes courent seules, je vous propose un rendez-vous hebdomadaire, tous les samedis matins à 9 h 45 en face de la mairie. Tous les niveaux de pratiques sont les bienvenus, le but étant de partager cette activité en groupe de façon conviviale. En espérant se retrouver nombreux lors du premier rendez vous le samedi 7 janvier.»

P. LE RICHEUX



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Lors de l'arbre de Noël des employés communaux, le Maire a eu la grande joie de récompenser Mme Nadine Lechevalier et M. Jean-Paul Meding de la médaille départementale et communale récompensant 20 et 30 ans d'ancienneté.

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairie du domicile	1 mois	2 photos d'identité récentes Livret de famille à jour et acte de naissance Justificatif de domicile (2 pour les enfants) Ancienne carte d'identité Voir en Mairie pour situation familiale particulière.
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire			Redevient obligatoire à compter du 15 janvier 2017 Pour les mineurs étrangers : s'adresser à la Préfecture
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Pour les passeports s'adresser à la Mairie de Douvres-la-Délivrande ou de Caen4

JANVIER

- Ven. 13 : Vœux du Maire à 18h00
- Dim. 15 : Loto Comité de Jumelage
- Dim. 22 : Loto US Thon FCVM
- Dim. 29 : Galette Karaté

FEVRIER

- Dim. 5 : Carnaval de l'APE
- Dim. 5 : Soirée soupe, jumelage Waldo
- Dim. 19 : Salon des Collectionneurs
- Dim. 26 : Loto CTL

MARS

- Jeu. 2 : AG + Repas C.T.L.
- Sam. 18 : Couscous, Anciens Combattants
- Ven. 24 : Théâtre, CCAS
- Sam. 25 : Eonologie, Thon des loisirs
- Dim. 26 : Loto de l'APE

AVRIL

- Dim. 2 : Loto, Thon des Loisirs
- Jeu. 13 : Barbecue, CTL
- Lun. 17 : Chasse aux Oeufs, APE
- Sam. 29 : Soirée dansante et repas US thon FCVM

JUIN

- Ven. 9 : Répétition Guitare Le Thon des Loisirs
- Sam. 10 : Repas, jumelage Waldo
- Dim. 11 : Foire aux greniers
- Ven. 16 et sam. 17 : Répétition Guitare Le Thon des Loisirs
- Sam. 24 au dim. 25 : Répétition théâtre, Le Thon des Loisirs
- Jeudi 29 : Repas anniversaire «Buffet froid». CTL

SEPTEMBRE

- Mer. 6 : Inscriptions Le Thon des Loisirs
- Jeu. 7 : Repas anniversaire CTL
- Ven. 8 : AG, le Thon des Loisirs
- Sam. 9 : Forum des associations
- Mar. 13 : Inscription Karaté
- Ven. 29 : Spectacle CCAS

OCTOBRE

- Jeu. 12 : Repas anniversaire CTL
- Dim 15 : Loto, Anciens combattants
- Sam. 21 : Soirée dansante et repas US Thon FCVM

NOVEMBRE

- Sam. 4 : Soirée dansante Choucroute, jumelage Waldo
- Dim. 12 : Bourse aux Jouet, APE
- Ven. 17 : Après-midi Beaujolais, CTL

DÉCEMBRE

- Sam. 2 : Téléthon
- Dim. 3 : Marché de Noël, APE
- Dim. 17 : Noël des enfants de la Commune, CCAS et commune

Planning des réservations de la M.T.L. par les associations de Thon

01 JANVIER						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

02 FÉVRIER						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

03 MARS						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
				4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

04 AVRIL						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

05 MAI						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

06 JUIN						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
				4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

07 JUILLET						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

08 AOÛT						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

09 SEPTEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
					3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

10 OCTOBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

11 NOVEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

12 DÉCEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Nos chers petits



Les Matous à la maternelle



Atelier de l'APE



Les champions



Escapade nature



Le repas des grands



Annie raconte...



Les bébés lecteurs



Les contes de Michèle